



ALGÉRIE - TURQUIE

Le Président Bouteflika s'entretient avec son homologue turc

P. 24

Entretiens bilatéraux entre les délégations des deux pays

P. 6

Signature de 7 accords de coopération dans divers domaines

P. 6

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

Le Président Bouteflika félicite son homologue sahraoui à l'occasion du 42^e anniversaire de la création de la RASD

P. 24

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, ABDELWAHID TEMMAR, L'A INDIQUÉ À ALGER :

Livraison prévue de plus de 714.000 unités durant 2018 et 2019

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar a fait état, à Alger, de la livraison prévue de 714.000 unités de logement de différentes formules durant 2018 et 2019, précisant que ces réalisations permettront d'atteindre les objectifs du programme quinquennal en cours (2015-2019). Lors d'une réunion avec la commission des affaires sociales, de l'habitat et des équipements de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à l'examen de l'évolution des programmes de son secteur, M. Temmar a précisé que 366.000 unités de logement devraient être livrées au titre de l'exercice 2018 et 348.000 autres unités au titre de l'exercice 2019.

P. 3



LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB, L'A INDIQUÉ HIER À ALGER :
« Plus de 14 milliards de dinars de créances de l'Algérienne des eaux auprès des clients publics »

P. 3

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, MOKHTAR HASBELLAoui, L'A INDIQUÉ À ADRAR :
« Réunir les conditions nécessaires à l'amélioration des prestations de santé »

P. 4

TÉLÉCOMMUNICATIONS
Economie numérique: l'autorisation générale prévue dans le projet de loi sur la Poste et les télécommunications met fin aux tracasseries administratives

P. 7

INDUSTRIE TEXTILE
Textiles: un nouveau P-DG à la tête du groupe public Getex

P. 5

SANTÉ

MYOPIE

Un manque de lumière du jour serait responsable

P. p 12-13

FORUM

CE MATIN AU FORUM DE DK NEWS

Conférence sur « Le système de santé en Algérie : réalité et perspectives »

P. 2

F T BALL

COUPE ARABE DES CLUBS DE FOOTBALL :

Ould Ali regrette le système d'invitation adopté par l'UFAA

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
5 individus en possession d'un lot de munitions interceptés à Laghouat

P. 3

CE MATIN AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur «Le système de santé en Algérie : Réalité et perspectives»

Le Forum de DK News, reçoit ce matin à partir de 10h30, le président de l'Ordre des médecins, le Dr Bekkat Berkani, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur "Le

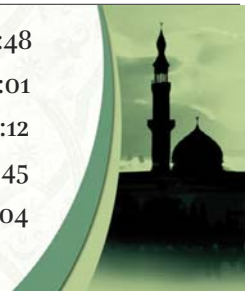
système de santé en Algérie : Réalité et perspectives". La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



Horaires des prières

Mercredi 12 Joumada al thania 1439

Fajr	05:48
Dohr	13:01
Asr	16:12
Maghreb	18:45
Isha	20:04



LYCÉE MOHAMED-BOUDIAF DE SAOULA L'enrichissement de la mémoire nationale en débat

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre de l'émission hebdomadaire "Rendez-vous avec l'histoire", le musée national du moudjahidine organise ce matin à partir de 10h au niveau du lycée Mohamed Boudiaf de Saoula (Alger-Ouest), une rencontre ayant pour thème sur "La participation de chacun dans l'enrichissement et la préservation de la mémoire nationale".

DEMAIN AU MUSÉE DU MOUDJAHID Enregistrement de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise demain jeudi 1er mars à partir de 10h au niveau de la Kasma de Bab Ezzouar (Alger), la 239e rencontre élargie aux musées et directions régionales des moudjahidine, consacrée à l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. Il sera question de débattre lors de cette rencontre de la surveillance de l'ennemi et la collecte d'informations le concernant.

PARLEMENT Session de formation au profit des élus sur les défis de l'action parlementaire

Une session de formation sous le thème "défis de l'action parlementaire" a été organisée, hier à Alger, par la Fondation "Westminster pour la démocratie WED" au profit de plusieurs élus des deux chambres du Parlement, a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Les participantes à cette session de deux jours ont suivi des explications sur les "mécanismes à même de



garantir une meilleure action parlementaire", "les défis auxquels sont confrontés exclusivement les femmes dans l'exercice de leur mandat d'élues", ainsi qu'un échange sur les expériences de certains pays".

RÉUNION MINISTÉRIELLE SUR L'APPARTENANCE ET L'IDENTITÉ JURIDIQUE

Mme Ghania Eddalia aujourd'hui à Tunis

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, représentera l'Algérie aux travaux de la Réunion ministérielle sur l'appartenance et l'identité juridique à Tunis qui débiteront aujourd'hui à Tunis. Mme Eddalia, participera également à la 37e session du Comité des femmes arabes sous les auspices de la Ligue des Etats arabes, demain jeudi 1er mars. La ministre participera vendredi 2 mars à la réunion préparatoire de la 62e session du comité des Femmes de l'ONU, organisée par la République tunisienne.



LE 3 MARS À BOUMERDÈS Cérémonie en l'honneur des élus du MPA

Le président du Mouvement populaire algérien (MPA), M. Amara Benyounes, présidera samedi 3 mars à partir de 10h à la salle Oudaj de Boumerdès, une cérémonie en l'honneur des élus du parti issus de cette wilaya.



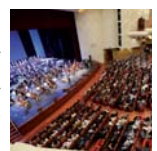
Météo



	Max	Min
Alger	24°	11°
Oran	23°	09°
Annaba	19°	14°
Béjaïa	24°	16°
Tamanrasset	27°	13°

VENDREDI À L'OPÉRA D'ALGER Présentation de l'Opéra «Madame Butterfly»

L'opéra «Madame Butterfly» de Puccini, sera présenté au public, vendredi 2 mars à partir de 19h, à l'Opéra d'Alger, Boualem Bessaïh.



ALGÉRIENNE DES AUTOROUTES Journée de sensibilisation sur les risques de verglas

L'Algérienne des autoroutes (ADA), organise aujourd'hui, une journée de sensibilisation sur les risques de la conduite par temps de verglas, au niveau de l'aire de service Babor de Sétif et celle de Ain Zada (Bordj Bou-Arréridj).



DEMAIN À TIZI-OUZOU Rencontre avec les lauréats du prix Assia Djébar du roman en tamazight

La caravane Chaïb Dzaïr de l'ANEP, fera escale jeudi 1er mars, à la bibliothèque principale de lecture publique de Tizi-Ouzou. A cet effet, une rencontre sera organisée avec les lauréats du prix Assia Djébar du roman en tamazight, des trois éditions, Mustapha Zaarouri, Lynda Koudache et Rachid Boukharoub, suivie d'un hommage aux éditions «El Amel».

LE 3 MARS À DAR EL BEIDA Campagne de sensibilisation au don du sang

L'Association Dar El Beida United, organise samedi 3 mars au niveau de la placette de DEB, une campagne de sensibilisation au don de sang.



APOCE Présentation des résultats d'un essai sur les lampes LED



L'Organisation algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), organise ce matin à partir de 10h au Forum d'El Moudjahid, une conférence de presse consacrée à la présentation des résultats d'un essai sur les lampes LED du marché algérien sous le thème «Les consommateurs exposés au danger photo biologique».

SÛRETÉ NATIONALE Interpellations, saisies de psychotropes, drogue et d'armes prohibées à Alger et Oran...

les forces de police de la sûreté de wilaya d'Alger, ont effectué récemment des descentes dans plusieurs quartiers de la capitale, lesquelles se sont soldées par la récupération de (250) comprimés psychotropes, une quantité de cannabis traité, des armes blanches et l'arrestation de (27) individus suspects impliqués dans ces divers délits. Par ailleurs, les forces de police de la sûreté de wilaya d'Oran interpellé (01) individu suspect pour une affaire liée au trafic de psychotropes, et ont récupéré (1465) comprimés psychotropes et plus de (131) grammes de cocaïne.

...Et saisie de cigarettes et de narguilé à Batna

Dans le cadre de la préservation de l'économie nationale, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de Batna, sont parvenus la semaine écoulée lors d'une minutieuse opération, à interpellé un (01) individu suspect au centre-ville, en possession de (2990) cartouches de cigarettes sachets de tabac destinés à la contrebande. Dans le même contexte, les forces de ladite structure, ont interpellé un individu suspect impliqué dans une affaire de contrebande en possession de (464) boîtes de narguilé et (16) comprimés psychotropes.

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, ABDELWAHID TEMMAR, L'A INDIQUÉ À ALGER : Livraison prévue de plus de 714.000 unités durant 2018 et 2019

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar a fait état, lundi à Alger, de la livraison prévue de 714.000 unités de logement de différentes formules durant 2018 et 2019, précisant que ces réalisations permettront d'atteindre les objectifs du programme quinquennal en cours (2015-2019).



Lors d'une réunion avec la commission des affaires sociales, de l'habitat et des équipements de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à l'examen de l'évolution des programmes de son secteur, M. Temmar a précisé que 366.000 unités de logement devraient être livrées au titre de l'exercice 2018 et 348.000 autres unités au titre de l'exercice 2019.

Soulignant que la cadence des travaux de réalisation a enregistré une courbe ascendante, le ministre a fait savoir que le nombre des logements réalisés annuellement est de 296.000 unités ce qui permettra au secteur d'atteindre les objectifs du programme quinquennal en cours.

Selon les chiffres avancés par le ministre le programme quinquennal d'un total de 1.891.016 unités, a connu une avancée considérable durant les trois dernières années (2015-2017) avec la livraison de 886.736 unités (47%) alors que 1.724.140 unités (44%) ont été lancées, 837.404 en cours de réalisation et 166.876 unités (9%) devront être lancées ultérieurement.

Concernant l'avancement des travaux de réalisation selon les formules, le programme public localif qui représente 37% de l'offre publique a enregistré le lancement de 686.562 unités alors que 328.906 unités (47%) ont été achevées, 357.656 unités (51%) sont en cours de réalisation et 15.928 unités (2%) pas encore été lancés.

Pour les deux années prochaines, il est prévu la réalisation de 130.000 unités au titre de l'exercice 2018 et de 118.000 unités au titre de 2019.

S'agissant de la formule location-

vente qui représente 17% de l'offre publique, les travaux ont été lancés pour la réalisation de 323.702 unités alors que 64.963 unités ont été achevées, 258.709 unités sont en cours de réalisation et 26.298 unités non encore lancées.

Détaillant les unités non lancées, le ministre a fait état du recensement de 19.

540 unités au titre du programme AADL à Alger, relevant à ce propos que le programme en question se heurtait à des problèmes de foncier qui sont a-t-il dit, en cours de règlement en coordination avec les services de la wilaya.

S'agissant des prévisions de réalisation dans cette formule pour les années 2018-2019, le premier responsable du secteur de l'Habitat a souligné la réception prévue de 85.000 unités en 2018 et 86.000 autres en 2019 pour la réalisation des objectifs du programme quinquennal.

Le nombre de souscripteurs dans cette formule s'est élevé à 561.348 souscripteurs, dont 79.858 inscrits dans le programme AADL 1 et 435.992 dans le programme AADL 2.

Pour ce qui est de l'habitat rural qui représente une partie importante du parc foncier (33% de l'offre publique), le nombre d'unités s'élève à 491.526 unités pour les programmes lancés et 406.049 unités pour les programmes achevés (68%), outre 85.477 unités (14%) en cours de réalisation.

Les programmes non lancés au titre de cette formule se sont établis à 105.000 unités (18%) devant être lancés avant la fin du premier trimestre 2018. Le secteur prévoit la

réception de 115.000 unités en 2018 et 120.000 autres en 2019 dans le cadre de cette formule.

La formule LPA, qui représente 11% de l'offre publique, s'est renforcée par la réception de 72.872 unités (37%), outre le lancement de 182.851 unités et la réalisation en cours de 109.979 unités (55%).

Quelque 15.181 unités (8 %) devraient être lancées au cours du premier trimestre 2018.

Le secteur de l'Habitat devrait réceptionner 25.000 unités au titre de ce programme en 2018 et 17.000 en 2019 pour réaliser les objectifs du Programme quinquennal.

Le programme LPP qui représente 2% de l'offre publique a vu le lancement de 39.499 unités et la réception de 13.916 autres.

Quelque 25.583 unités sont en cours de réalisation et 4.097 autres non lancées.

Le département de Temmar prévoit la réception de 11.000 unités en 2018 et plus de 6000 en 2019.

Evokant le programme relatif à l'éradication de l'habitat précaire, le ministre a indiqué que le recensement national de l'habitat précaire avait fait ressortir 560.000 habitations ayant bénéficié de 388.045 LLP et 95.000 subventions pour les restaurations suivant les dossiers déposés au niveau de la wilaya.

Ce programme a vu la réalisation de 303.219 unités (78%), 82.220 logements en cours de réalisation (21%) et 2.606 unités non lancées (1%).

M. Temmar a affirmé enfin que son département poursuivra ses efforts pour diversifier les formules de logement chaque fois que nécessaire pour satisfaire aux besoins des différentes franges de la société.

PARLEMENT

Le bureau du Conseil de la nation transmet au Gouvernement une série de questions orales et écrites



Le bureau du Conseil de la nation a décidé, lors d'une réunion présidée par Abdelkader Bensalah, président du Conseil, de transmettre au Gouvernement une série de questions orales et écrites remplissant les conditions légales "requises", a indiqué lundi un communiqué du Conseil.

La réunion a porté sur "l'examen d'un plusieurs questions relatives au fonctionnement ordinaire du Conseil de la nation", sur "l'échange de vues entre les membres du bureaux concernant le programme des travaux législatifs et de contrôle du Conseil" et sur "les activités relatives à la promotion et à l'ancrage de la culture parlementaire", ajoute le communiqué.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ 5 individus en possession d'un lot de munitions interceptés à Laghouat (MDN)

Cinq (5) individus en possession d'un lot de munitions ont été interceptés lundi à Laghouat par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a intercepté, le 26 février 2018 à Laghouat (4e Région militaire), cinq (5) individus en possession de 3.955 cartouches de 12 mm et 16 mm", note la même source.

Par ailleurs, d'autres détachements "ont saisi, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6e RM), un camion, 5,5 tonnes de denrées alimentaires, 6.400 litres d'huile de table et divers outils d'orpaillage".

En outre, à El Oued (4e RM), un détachement de l'ANP "a saisi un camion, trois (3) véhicules et 5.508 unités de différentes boissons, alors que vingt (20) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Saïda et Béchar", ajoute le communiqué.

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB, L'A INDIQUÉ HIER À ALGER : «Plus de 14 milliards de dinars de créances de l'Algérienne des eaux auprès des clients publics»

Les créances de l'Algérienne des eaux (ADE) auprès des entreprises et organismes publics dépassent les 14 milliards de dinars, a indiqué hier à Alger le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib. Le problème des créances est "un dossier d'une importance cruciale et un facteur pénalisant fortement les entreprises publiques sous la tutelle du secteur", a précisé M. Necib lors d'une réunion de travail consacrée à la préparation de la saison estivale 2018.

Lors de cette réunion coprésidée avec le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, M. Necib a fait savoir



que sur le total des créances dues par les clients publics, 7,8 milliards de dinars sont dues par les communes.

Le ministre de l'Intérieur a imputé ce problème aux nombreux "dysfonctionnements" entachant la gestion financière des communes en dépit du fait que la facture de l'eau s'inscrit dans le budget annuel des communes au titre des dépenses obligatoires.

Les collectivités locales ont été instruites à l'effet de prendre les mesures nécessaires pour le paiement des redevances dues à l'Algérienne des eaux avant le mois de Ramadhan, a fait savoir M. Bedoui.

UNIVERSITÉ Un regroupement d'étudiants de l'ENS devant le ministère de l'Enseignement supérieur dispersé par la police

Un regroupement de dizaine d'étudiants de l'Ecole normale supérieure (ENS) devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à ben Aknoun (Alger) a été dispersé lundi après-midi par des éléments de la sûreté nationale, a-t-on constaté.

Ces étudiants de l'ENS d'Alger, en grève depuis trois mois, ont tenté de se regrouper devant le siège du ministère pour réclamer principalement leur recrutement, une fois leurs diplômes obtenus, dans leur lieu de résidence.

Les représentants des écoles normales supérieures des enseignants sur l'ensemble du territoire national ont entamé depuis novembre dernier un mouvement de protestation pour revendiquer l'engagement du ministère de l'Education nationale à procéder à leur recrutement directement après la fin de leur formation dans leur lieu de résidence.

Pour ces représentants, ce recrutement se fait conformément à l'article 4 du contrat qui les lie au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et au ministère de l'Education nationale, lequel leur donne la priorité dans le recrutement au niveau de leur lieu de résidence.

Le ministère de l'Enseignement supérieur avait appelé les étudiants "à faire preuve de sagesse et à rejoindre leurs universités" pour éviter l'"année blanche", soulignant qu'il est disposé, en cas de reprise des cours, à rattraper les cours et organiser les examens.

Le ministère avait tenu la semaine passée une réunion consacrée à l'évaluation de cette grève au cours de laquelle il a été affirmé que les étudiants n'ayant pas rejoint les bancs de l'école "sont considérés en absence irrégulière".

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit avait rassuré les étudiants des Ecoles supérieures des enseignants que la priorité leur sera accordée dans le recrutement tant au niveau local que national.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, MOKHTAR HASBELLAOUI, L'A INDIQUÉ À ADRAR :

«Réunir les conditions nécessaires à l'amélioration des prestations de santé»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a mis l'accent lundi à Adrar, sur la nécessité de réunir les conditions appropriées pour améliorer les prestations de santé et développer les structures médicales.

"Les hautes autorités du pays s'emploient à réunir toutes les conditions appropriées pour améliorer les prestations de santé publique et promouvoir les structures médicales à la satisfaction du citoyen", a affirmé M. Hasbellaoui lors de l'inspection de deux établissements publics hospitaliers (EPH) dans les communes d'Aoulef et de Reggane.

Après avoir rencontré des cadres médicaux, le ministre, qui a mis en valeur les efforts fournis par le corps médical dans la prise en charge des malades dans cette région de l'extrême Sud du pays, a souligné que les services de la santé étaient à l'écoute d'une manière permanente des préoccupations des personnels de la santé pour les prendre en charge et réunir les conditions nécessaires leur permettant de mener à bien leurs missions.

Il a fait savoir, à ce titre, que des démarches sont menées en coordination avec les collectivités de la wilaya pour dégager des logements et renforcer les structures de santé en équipements médicaux spécialisés.

M. Hasbellaoui a en outre souligné que le secteur s'est employé à mobiliser de grands moyens pour réunir les conditions idoines, dont les structures de santé, pour assurer



un meilleur service dans le Sud du pays, avant de faire part de l'élaboration d'un dossier exhaustif pour l'examen des contraintes et carences relevées.

Le ministre de la Santé a, lors de cette visite de travail, procédé, dans la commune de Zaouiet-Kounta, au lancement des travaux d'un projet d'hôpital de 60 lits, avant d'inspecter à Adrar les chantiers du centre anticancéreux (CAC).

Livrable dans les deux prochains mois, cette structure médicale spécialisée, qui représente un acquis "important", est doté d'équipements médicaux les plus modernes

pour assurer une meilleure prise en charge des malades de différentes régions du pays, a-t-il indiqué.

Le CAC d'Adrar est actuellement en phase d'expérimentation menée par des experts, et sera renforcé par un service d'anatomie interne, important maillon dans la prise en charge des cancéreux.

M. Hasbellaoui s'est, à cette occasion, félicité de la coopération entre le secteur et les autorités locales, notamment en matière de dégagement de logements de fonction pour les praticiens dans le but d'assurer la stabilité du corps médical et de promouvoir les prestations de santé dans la

région. Les chantiers de l'hôpital 240 lits, livrable en juin prochain, et l'hôpital psychiatrique d'Adrar, ont également été inscrits au programme de la visite du ministre de la Santé qui a suivi un exposé sur l'établissement public hospitalier EPH-Bouderghouma (120 lits), implantés au nouveau pôle médical de la ville d'Adrar.

La visite du ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière dans la wilaya d'Adrar a été clôturée par l'inspection des conditions de formation à l'institut national de la formation paramédicale, qui accueille actuellement 800 étudiants.

SANTÉ

La réunion entre le ministère de la Santé et le CAMRA prend fin sans parvenir à un accord

La réunion ayant regroupé, lundi à Alger, des responsables du ministère de la Santé et des représentants du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA) s'est achevée sans parvenir à un accord, a-t-on appris auprès d'une source proche de cette réunion.

Lors de cette réunion à huis clos, il a été convenu de la tenue prochaine de plusieurs nouvelles réunions en vue de

trouver une solution aux revendications des médecins résidents, en grève depuis novembre dernier, selon la même source.

Cette réunion intervient après que le CAMRA ait boycotté durant plus de 15 jours les séances de dialogue avec la Commission intersectorielle installée par le ministre de la Santé, le 21 janvier dernier, parallèlement à l'observation de sittings de protestation à Alger et dans

d'autres wilayas. Les revendications du collectif portent sur "l'annulation du caractère obligatoire du service civil, la dispense du service militaire, une meilleure formation pédagogique et la révision du Statut particulier".

En dépit de la réponse favorable du ministère de la Santé à certaines revendications formulées par le CAMRA, notamment "la réduction du nombre de spécialités concernées par le service civil, l'attribution d'un logement, l'aménagement et l'équipement des plateaux techniques dans les wilayas d'affectation dans le cadre du service civil, le droit au regroupement familial pour les couples de médecins, le droit à un billet d'avion par année vers les wilayas de l'extrême Sud, outre l'autorisation d'exercer une activité complémentaire dans le secteur privé", le CAMRA demeure attaché à la grève jusqu'à satisfaction de toutes les revendications.

Le débrayage enclenché par les 15 000 médecins résidents de différentes spécialités répartis sur 12 facultés a provoqué une grande perturbation dans nombre d'établissements hospitaliers, allant jusqu'à la paralysie dans certaines spécialités, à l'instar de la chirurgie, où des interventions chirurgicales ont été reportées, et parfois annulées.

APS

INDUSTRIE - TEXTILE

Textiles: un nouveau P-DG à la tête du groupe public Getex

L'Assemblée générale du groupe public des textiles et cuirs Getex-Spa a mis fin aux fonctions de Malek Salah, à la tête du groupe et a désigné Mokrane Zerrouki comme successeur, a indiqué lundi un communiqué du ministère de l'Industrie et des mines.

La cérémonie d'installation du nouveau P-dg de Getex a eu lieu, lundi au siège du groupe, en présence du Directeur général du secteur public marchand au ministère, Djamel-Eddine Choutri.

A cette occasion, le nouveau

P-dg de Getex, s'est dit "conscient de la responsabilité dont il a la charge", se disant prêt à ne ménager aucun effort pour redynamiser le secteur, et ce, tout en assurant la continuité du travail déjà entamé par son prédécesseur.

Le groupe Getex issue de la transformation juridique de l'ex-SGP IM Industries Manufacturières, active dans les domaines de la production des textiles de base, de la confection et de l'habillement et de la transformation du cuir.

Il détient son portefeuille



cinq (5) filiales et une (1) sous filiale de distribution composée de 40 unités réparties sur le territoire national.

Le groupe détient également deux (2) participations

minoritaires dans les sociétés EATIT et TAYAL.

En 2016, le groupe Getex a réalisé un chiffre d'affaires de 10,5 milliards de DA et emploie 8.328 travailleurs.

ÉDUCATION Le CNAPESTE prolonge sa session extraordinaire

Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste) a décidé de prolonger à mardi au niveau de Boumerdes sa session extraordinaire, tenue lundi à Alger, pour statuer sur sa grève, a indiqué le secrétaire général chargé de l'information auprès du Conseil, Messaoud Boudiba.

"La grève se poursuit et la session du Conseil national demeure ouverte. Elle a été prolongée au mardi et se tiendra au niveau du Lycée Frantz Fanon à Boumerdes afin de poursuivre le débat", a déclaré M. Boudiba au terme de la session extraordinaire du Conseil.

Plusieurs établissements scolaires sont en grève depuis le 30 janvier en réponse à l'appel du CNAPESTE qui avait appelé à une grève illimitée réclamant l'application du procès-verbal du 19 mars 2015 et la concrétisation des mesures de ponction "arbitraire et abusive" des jours de grève.

Selon des chiffres officiels relayés dimanche par certains quotidiens de la presse nationale, quelque 4.000 enseignants grévistes ont été révoqués.

Les élèves de certains lycées à Alger et d'autres wilayas du pays ont observé, dimanche, des sit-in devant leurs établissements pour demander au ministère de l'Éducation nationale de revenir sur



la décision de révocation des enseignants grévistes.

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat a affirmé lundi que les enseignants radiés peuvent faire un recours auprès des Directions de l'Éducation pour leur réintégration, et ce dans le cadre d'une commission paritaire. La première responsable du secteur de l'Éducation, a rassuré, la fin de semaine dernière, les élèves et leurs parents que toutes les mesures avaient été

prises pour garantir leur droit constitutionnel à l'enseignement, en ayant à cœur le principe d'équité et d'égalité des chances.

Mme. Benghebrat a appelé les élèves à travailler et à faire preuve d'assiduité, réitérant l'attachement de son département à garantir l'encadrement nécessaire en tenant compte de la "complexité de la situation qui vous a été imposée".

"Les élèves ne peuvent payer le prix d'une sur-

enchère syndicale qui fait fi des lois de la République", a-t-elle souligné.

Mme Benghabrit a rappelé les efforts déployés par son ministère pour éviter cette situation, à travers les séries de rencontres "marathoniennes" avec les syndicats du secteur dont le CNAPESTE, rencontré dans le cadre de réunions bilatérales et groupées, dans le "but de les dissuader de recourir à grève illimitée".

INDUSTRIE : L'entreprise Alstom Transport disposée à réanimer l'entreprise Cital d'Annaba

L'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, a affirmé lundi à Annaba que l'entreprise Alstom Transport était "disposée" à "réanimer" l'entreprise Cital d'assemblage et d'entretien des rames de tramway au-delà de 2018.

A une question de l'APS sur les perspectives de l'entreprise Cital après 2018, M. Driencourt a indiqué que lorsque "la demande d'assemblage des rames cessera à cause du gel de plusieurs projets de ce moyen de transport urbain, le partenaire français qu'est Alstom Transport est prêt à investir dans l'assemblage et l'entretien de trains Coradia à l'usine Cital".

Lors de sa visite à l'usine Cital, le diplomate a ajouté que le partenariat algéro-français a débouché "au niveau de la wilaya d'Annaba, sur cet important acquis industriel satisfaisant aux normes internationales qu'il est important de préserver et de développer".

Répondant aux journalistes dans une conférence de presse animée sur le site de l'usine, situé dans la commune d'El Bouni, Xavier Driencourt a salué "la qualité" qui distingue le produit de Cital, relevant que les tramways d'Ouargla et de Sétif "entreront en service respectivement les mois de mars et de mai prochains".

"L'Algérie représente un partenaire privilégié pour les opérateurs économiques français", a-t-il ajouté, avant de rappeler que 17 accords de coopération ont été signés et sont en cours de concrétisation dans les secteurs économique et culturel.

Concernant le problème de récupération des crânes des chefs de la résistance algérienne, l'ambassadeur a indiqué que "l'opération suit les démarches légales respectées par les deux parties." Sur la question relative à la simplification des procédures des visas, M. Driencourt a précisé que cette question est soumise aux procédures contrôlées par les pays de l'espace Schengen.

L'ambassadeur de France en Algérie avait auparavant rencontré les autorités de la wilaya et nombre d'opérateurs économiques activant dans la wilaya d'Annaba.

Durant la rencontre, il a été question des opportunités de promotion de l'investissement et de l'enseignement de la langue française par l'ouverture d'une école française dans la wilaya.

Xavier Driencourt a également visité le consulat français à Annaba et s'est enquis de ses activités, avant d'inspecter les travaux de restauration et de rénovation du siège de l'institut français de Annaba.

AMÉNAGEMENT DE OUED EL-HARRACH Le taux d'avancement des travaux avoisine les 80%

Le directeur des Ressources en eau de la wilaya d'Alger, Boukercha Kamel a annoncé hier que le taux d'avancement des travaux d'aménagement de Oued El-Harrach avoisinait les 80%, prévoyant la réception définitive de ce projet vers fin du premier semestre de 2019.

"Les travaux d'aménagement et d'assainissement de Oued El-Harrach, d'une longueur de 67 km, dont 18,2 km traversent la wilaya d'Alger, connaissent une progression "remarquable" avec un taux d'avancement de 80%", a déclaré à l'APS, M. Boukercha, prévoyant la réception définitive de ce projet vers fin du premier semestre de 2019.

Expliquant le retard accusé dans la réalisation par des problèmes d'expropriation, et qui ont été réglés, il a annoncé l'ouverture prochaine à la circulation routière d'une partie de ce projet au niveau de la station du Pont Blanc (centre ville d'El-Harrach), mettant en avant, par ailleurs, l'achèvement de l'aménagement du quartier "SIMPAC" après récupération des assiettes et indemnisation des propriétaires des unités industrielles.

Les travaux d'assainissement de Oued El-Harrach, qui s'ins-

crivent dans le cadre d'un ensemble de projets visant la modernisation de la baie d'Alger, ont permis d'aménager plusieurs sites de manière respectant l'écosystème (stades, espaces verts, lieux de loisirs et de repos ...), a souligné M. Boukercha.

Après avoir rappelé que les travaux d'aménagement de Oued El-Harrach, confiés au groupe Cosider et Daewoo, ont débuté le 3 juin 2012 avec un coût de réalisation de 38 milliards DA, il a affirmé que ces travaux avançaient selon le planning arrêté et le financement fixé.

Le même responsable a fait savoir que pour prévenir les risques d'inondations, il a été procédé à l'aménagement de 5 Oueds au niveau de différentes communes d'Alger à l'image de Oued El-Kerma et Belhedadi, Oued Issoul, Oued Sidi Ounif, Oued Ouchayah et Oued Boukraa, en attendant l'aménagement d'un tronçon d'un (01) km de Oued Beni Messous pour l'ouvrir à la circulation routière et réduire le trafic dans la région.

Par ailleurs, M. Boukercha a indiqué que la direction des Ressources en eau de la wilaya d'Alger s'attelle à la mise en œuvre d'une série de projets pour as-

surer la l'approvisionnement en eau potable H24, citant dans ce sens des projets de réalisation de réservoirs et de rénovation des conduites en vue de préserver ces acquis.

Evoquant les besoins de la population d'Alger en eaux, le même responsable les a estimés à 900.000 m3/j précisant que le volume disponible est estimé à 1.200 millions m3, soit plus que les besoins journaliers de la population.

Concernant la réception de projets en cours de réalisation, le directeur des Ressources en eau de la wilaya d'Alger a fait état de la réception en mars prochain de la station d'assainissement de Zéralda qui permettra à la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) de traiter les eaux usées au niveau des communes de l'Ouest.

Il a annoncé en outre la réception d'une partie du réseau



d'assainissement d'Oued Ouchayah - Pointe Pescade (commune de Hammamet), à l'ouest d'Alger destiné à la protection du littoral algérois contre les eaux usées de Bab El Oued à Caroubier.

S'agissant du projet d'une nouvelle station de dessalement d'eau de mer à Zéralda, M. Boukercha a indiqué que le marché sera lancé pour mettre fin aux perturbations dans la distribution d'eau potable au niveau des communes de l'ouest d'Alger.

A ce propos, il a rappelé que

quelque 25 puits souterrains sont en cours de réalisation et seront mis en service prochainement pour renforcer l'approvisionnement en eau potable dans la région ouest de la capitale.

Par ailleurs, il a annoncé, dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2018, le lancement prochain d'un appel d'offre pour l'aménagement et l'équipement des plages autorisées à la baignade (blocs de douches, sanitaires et autres commodités nécessaires).

A L G É R I E - T U R Q U I E

VISITE DU PRÉSIDENT ERDOGAN EN ALGÉRIE
Entretiens bilatéraux entre les délégations des deux pays

Les délégations algérienne et turque ont eu lundi soir des entretiens bilatéraux, présidés, du côté turc, par le président Recep Tayyip Erdogan et du côté algérien par le Premier ministre Ahmed Ouyahia.

Ces entretiens bilatéraux s'inscrivent dans le cadre de la visite officielle effectuée par M. Erdogan en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Les entretiens qui se dérouleront entre les deux chefs d'Etat et les travaux entre les délégations des deux pays permettront à l'Algérie et à la Turquie de partager leurs analyses de la situation régionale et internationale, notamment au Moyen-Orient, au Maghreb et au Sahel.

Les discussions qui auront lieu entre les membres des deux délégations ainsi que le



Forum d'Affaires, qui regroupera un grand nombre d'entreprises

algériennes et turques, ne manqueront pas de donner un élan accru aux

échanges et aux partenariats entre les économies algérienne et turque.

Le président turc se recueille à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale

Le Président turc, Recep Tayyip Erdogan, s'est recueilli lundi soir au sanctuaire du martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération nationale.

Accompagné du président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah, M. Erdogan a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération nationale. Le Président turc effectue une visite officielle de trois jours en Algérie à l'invitation du président de la République Abdelaziz Bouteflika.

Le président de l'APN reçu par le président turc

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, a été reçu hier à Alger par le président turc, Recep Tayyip Erdogan, en visite officielle en Algérie, à l'invitation du président Abdelaziz Bouteflika.

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et des membres de la chambre basse du Parlement ont assisté à l'audience.

Après son arrivée à Alger lundi soir, le président Erdogan a coprésidé avec le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, des entretiens entre les délégations algérienne et turque. Ces entretiens ont été suivis de la signature de sept accords de partenariat et de coopération et mémorandums d'entente entre les deux pays. Les entretiens entre les deux chefs d'Etat et les travaux entre les délégations des deux pays permettront à l'Algérie et à la Turquie de partager leurs analyses de la situation régionale et internationale, notamment au Moyen-Orient, au Maghreb et au Sahel. Les discussions qui auront lieu entre les membres des deux délégations ainsi que le Forum d'Affaires, regroupant un grand nombre d'entreprises algériennes et turques, devront donner un élan accru aux échanges et aux partenariats entre les économies algérienne et turque.

Signature de 7 accords de coopération dans divers domaines

L'Algérie et la Turquie ont signé, lundi à Alger, sept accords de partenariat et de coopération et mémorandums d'entente, à l'occasion de la visite officielle de trois jours qu'effectue en Algérie le président de la République turque, Recep Tayyip Erdogan.

Signés en présence du président turc et le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, ainsi que de plusieurs ministres des deux pays, ces accords concernent les secteurs des hydrocarbures, l'enseignement supérieur, la diplomatie, la culture, le tourisme et l'agriculture.

Un protocole de coopération pour le développement de la langue turque en Algérie entre l'université de Sétif et l'Institut Yunes Emre, a été signé par le directeur de la coopération et des échanges inter-universitaires au ministère de

l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Arezki Saidani, et le directeur général de l'Institut turc, Seref Ates.

Le deuxième accord signé porte sur un mémorandum d'entente et de coopération entre l'entreprise nationale Sonatrach et les entreprises turques Ronesans et Bayegan dans le domaine des hydrocarbures. L'accord a été paraphé par le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et Irman Ilıcak, P-dg du groupe turc Ronesans. Un autre mémorandum d'entente et de coopération a été paraphé par M. Ould Kaddour et Burhan Ozcan, P-dg de la firme turque Botas. Un accord sur un programme de coopération dans le domaine du tourisme a également été signé par le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Hassan Mermouri et son homologue turc, Numan

Kurtulus. Un accord portant sur la protection du patrimoine culturel commun a été paraphé, à la même occasion, par le ministre de la Culture, Azedine Mihoubi, et M. Numan Kurtulus.

Dans le domaine de l'agriculture, un protocole d'entente a été signé par le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazguy et le ministre turc de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage, Ahmet Esref Fakibaba.

Un mémorandum d'entente de coopération entre l'Institut diplomatique des relations internationales (IDRI) du ministère des Affaires étrangères et l'académie diplomatique turque du ministère des affaires étrangères a été également signé par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et son homo-

logue turc, Mevlut Cavusoglu.

Le président turc a entamé lundi une visite officielle en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Les entretiens qui se dérouleront entre les deux chefs d'Etat et les travaux entre les délégations des deux pays permettront à l'Algérie et à la Turquie de partager leurs analyses de la situation régionale et internationale, notamment au Moyen-Orient, au Maghreb et au Sahel.

Les discussions qui auront lieu entre les membres des deux délégations ainsi que le Forum d'Affaires, qui regroupera un grand nombre d'entreprises algériennes et turques, ne manqueront pas de donner un élan accru aux échanges et aux partenariats entre les économies algérienne et turque.

Erdogan appelle les hommes d'affaires turcs à investir en force en Algérie

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan a appelé, mardi à Alger, les hommes d'affaires turcs à investir en force en Algérie qu'il a qualifiée d'"une île de stabilité politique et économique en Méditerranée et en Afrique".

Dans son allocution à l'ouverture des travaux du forum des hommes d'affaires algériens et turcs, M. Erdogan a indiqué que "l'Algérie, qui est une île de stabilité politique et économique en Méditerranée et en Afrique, offre d'importantes et diverses opportunités d'investissement", soulignant que "les entreprises et hommes d'affaires turcs doivent développer leurs activités dans ce pays frère".

Le président turc a promis de ne ménager aucun effort avec le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika - pour augmenter le niveau des échanges commerciaux entre les deux pays et le faire passer de 3,5 milliards USD actuellement à 5 milliards USD dans les plus brefs délais, puis à 10 milliards USD dans une seconde étape.

Début des travaux d'un Forum des hommes d'affaires

Les travaux d'un Forum algéro-turc des hommes d'affaires ont débuté hier à Alger en présence du président turc, Recep Tayyip Erdogan, et du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, ainsi que de plusieurs ministres des deux pays.

Plus de 200 hommes d'affaires des deux pays, activant dans plusieurs secteurs (industrie du textile, agroalimentaire, pétrochimie, électronique, électroménager...), prennent part à cette rencontre qui vise à renforcer et à diversifier les relations entre les entreprises algériennes et turques.

Des rencontres "B to B" sont prévues lors de ce forum dans le but de permettre aux sociétés des deux pays d'identifier de nouvelles opportunités de partenariat.

Pour rappel, l'Algérie et la Turquie ont signé lundi soir à Alger sept accords de partenariat et de coopération et mémorandums d'entente, à l'occasion

de la visite officielle de trois jours qu'effectue en Algérie le président turc, M. Erdogan.

Signés en présence du président turc et de M. Ouyahia, ces accords concernent les secteurs des hydrocarbures, l'agriculture, le tourisme, l'enseignement supérieur, la diplomatie et la culture.

Dans le secteur des hydrocarbures, deux mémorandums d'entente et de coopération ont été signés.

Le premier a été paraphé entre la compagnie nationale Sonatrach et deux entreprises turques activant dans les hydrocarbures, Ronesans et Bayegan.

Ce document a été signé par le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et le P-dg du groupe turc Ronesans, Irman Ilıcak. Le second mémorandum d'entente et de coopération a été paraphé par M. Ould Kaddour et le P-dg de la firme turque Botas,

Burhan Ozcan. Dans le domaine de l'agriculture, un protocole d'entente a été signé par le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazguy, et le ministre turc de l'alimentation, de l'agriculture et de l'élevage, Ahmet Esref Fakibaba.

Les relations économiques entre l'Algérie et la Turquie enregistrent, depuis ces dernières années, une dynamique particulière à travers des partenariats industriels multisectoriels et un renforcement des échanges commerciaux.

Actuellement, près de 800 entreprises turques activent en Algérie et emploient plus de 28.000 personnes.

En matière d'investissements enregistrés en 2017 auprès de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI), la Turquie a occupé la première place des investissements mixtes

hors hydrocarbures en termes de nombre et de montant de projets avec plus de 20 projets d'investissements d'un montant global de plus de 200 milliards de DA devant générer près de 6.000 emplois.

Par ailleurs, les échanges commerciaux algéro-turcs ont également connu un certain essor pour s'établir à près de 4 milliards de dollars en 2017 mais avec une balance commerciale en défaveur de l'Algérie.

L'année dernière, la Turquie a ainsi été classée 6ème client de l'Algérie avec des exportations algériennes de 1,96 milliard de dollars, en hausse de plus de 45% par rapport à 2016.

Ce pays a aussi occupé le 6ème rang de la liste des pays fournisseurs de l'Algérie qui a importé auprès de la Turquie pour près de 2 milliards de dollars (+3,2%).

INVESTISSEMENT

Mostaganem: lancement des travaux d'aménagement de cinq zones d'activités et du projet du bassin du lait

Les travaux d'aménagement de cinq zones d'activité et de réalisation du projet du bassin du lait ont été lancés lundi dans la wilaya de Mostaganem pour une enveloppe financière de 16 milliards DA.

Donnant le coup d'envoi de projets d'aménagement au parc industriel de Bordjia dans la commune d'El Hassiane, le wali de Mostaganem, Mohamed Abdenour Rabhi, a souligné que ces travaux permettront aux investisseurs des zones d'activité de Bordjia 1 et Bordjia 2, Gouara 1, Gouara 2, Baaizia-Laouedj et du projet du bassin du lait de concrétiser leurs investissements industriels et agricoles au courant de cette année.

"Aucune excuse n'est valable après le revêtement des chaussées, le raccordement aux réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité et du gaz et la protection de ces zones contre les inondations", a averti le wali, affirmant que l'administration locale est disposée à accompagner les investisseurs et écouter leurs préoccupations.

Selon le même responsable, 114 projets industriels ont été analysés répartis sur la zone de Bordjia 1 (49 projets), Gouara 1 (44), Baaizia Laouedj (14) et Gouara 2 (7) pouvant générer à court et moyen termes 18.278 emplois permanents.

Pas moins de 52 projets d'investissement agricole ont été approuvés au bassin du lait dont 41 de pro-



duction laitière, 8 de production de viandes et 3 d'aviculture permettant une production de plus de 20 millions de litres de lait par an et créant 2.000 emplois.

Le wali de Mostaganem a indiqué que le projet d'extension du parc de Bordjia 2 renforcera le foncier industriel destiné à l'investissement dans la wilaya par des espaces supplémentaires de 741 hectares dans la perspective de créer un pôle économique offrant 28.000 nouveaux emplois.

M. Rabhi a posé, lors de la visite de ces zones situées dans la daira

d'Ain Nouissy (sud-ouest de Mostaganem), la première pierre de projets d'investissement en production laitière, dérivés du lait, fabrication de batteries et de pièces de rechange de véhicules et d'enfûtage de gaz butane, entre autres.

Le nombre de projets d'investissement analysés à travers la wilaya de Mostaganem a atteint 315 projets répartis sur les domaines de l'industrie (192), de l'agriculture (52), du tourisme (59) et de l'aquaculture (9) pour un investissement global de 184,5 milliards DA et un objectif de création de 23.520 emplois.

1^{ER} SALON DE LA FINANCE ISLAMIQUE Pour un cadre organisationnel contribuant au développement de l'économie nationale

Des participants au Salon national de la finance islamique organisé, lundi à Bumerdes, ont plaidé pour la nécessité d'élaborer un cadre législatif organisant le financement islamique au niveau des institutions financières islamiques en Algérie, afin de leur permettre de contribuer au développement de l'économie nationale.

"Un cadre légal pour organiser l'activité bancaire dans le domaine est impératif pour le succès de cette formule de financement basée sur les principes islamiques", ont soutenu de nombreux experts ayant pris part à ce 1^{er} salon du genre abrité par la "Maison de l'environnement" à Bumerdes.

Mohamed Hicham El Kacem, directeur du contrôle légal auprès de l'établissement privé "Al Salam Bank", a estimé, à ce propos,

qu'une législation adaptée est garante de la spécificité des transactions islamiques, parallèlement à une bonne formation de la ressource humaine employée au niveau des banques islamiques.

Un avis partagé par le directeur général de "Salama assurances Algérie", Mohamed Ben Arbia, qui a plaidé pour un cadre légal "complémentaire" pour encadrer les spécificités liées à la finance islamique, "lesquelles (spécificités) ne sont pas prises en compte dans la législation actuelle", a-t-il estimé.

"Outre les organismes pour le contrôle des produits, les Fetwas (à travers la création d'un Conseil national des Oulemas et de contrôle) sont, également, nécessaires dans l'encadrement du marché bancaire islamique", a-t-il ajouté.

Actuellement les finan-

cements "dits islamiques", sont "minimes" en Algérie, du fait de leur introduction récente dans le pays, a observé M. El Kacem, exprimant son souhait de voir un développement de ce mode de financement, "à moyen terme", grâce à une adhésion des banques publiques algériennes.

Parmi les spécificités propres au financement islamique, comparative-ment aux banques "classiques", des intervenants ont souligné le fait que la formule islamique est essentiellement fondée sur la "participation aux pertes et aux profits" entre l'établissement bancaire et son client.

Des participants ont cité, à l'occasion, les principales formules de financement islamique fondées sur ce principe, à l'instar de "El Beyoue", "Al Istisna'a", "Al Ijara", "Assanad", "Al Mourabaha", "Al

Moucharaka Fil Moudharaba".

"Ce salon de deux jours vise à faire connaître et promouvoir les produits bancaires islamiques, en tant que nouvel outil de soutien à l'économie nationale", a indiqué Khadraoui Ahmed, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie "Sahel" de Bumerdes, organisatrice de la manifestation en collaboration avec la société Unicom - formation.

Outre une exposition mettant en exergue différents produits assurés par les institutions bancaires et d'assurance dans le domaine, une série de communications thématiques sont inscrites au programme de ce salon, auquel prennent part nombre de responsables d'institutions financières publiques et privées, aux côtés d'experts du domaine, et d'opérateurs économiques.

AGRICULTURE El Tarf : près de 240 demandes de crédits "Rfig" validés au profit des agriculteurs

Pas moins de 239 demandes de crédits "Rfig" ont été validées "récemment", par la direction des services agricoles (DSA), au profit des agriculteurs de la région d'El Tarf, a-t-on appris lundi auprès du directeur des services de la DSA.

Selon Kameleddine Benseghir, les services agricoles ont validé 239 dossiers sur un total de 283 demandes émanant de céréaliculteurs, au titre de la campagne labours-semailles 2017-2018, pour un montant global de l'ordre de 167.053.099, 41 DA. Rappelant qu'une série

de dispositions a été, par ailleurs, prise pour assurer le bon déroulement de l'actuelle campagne labours-semailles, la même source a notamment fait état de la livraison de 1.316,3 quintaux d'engrais sur un total de 2.229,5 quintaux mis à la disposition des fellahs.

L'accent a été en outre mis sur les différentes actions arrêtées dans le cadre du soutien et d'accompagnement de l'Etat aux agriculteurs notamment l'application judicieuse de l'itinéraire technique appelée à garantir les objectifs tracés en matière de rentabilité qua-

litative et quantitative. La superficie réservée à la céréaliculture est estimée, cette année, à 27.620 hectares dont 22.830 hectares pour le blé dur, 1.530 hectares pour le blé tendre et 3.260 hectares pour l'orge, a-t-on, par ailleurs, indiqué de même source. Il est à rappeler que la wilaya d'El Tarf compte 84.000 hectares de terres agricoles dont 74.173 hectares de superficie agricole utile (SAU) auxquels s'ajoutent près de 15.000 autres hectares de superficies irriguées annuellement.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Economie numérique: l'autorisation générale prévue dans le projet de loi sur la Poste et les télécommunications met fin aux tracasseries administratives

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoun a indiqué, lundi à Alger, que l'autorisation générale introduite dans le projet de loi définissant les règles générales relatives à la Poste et aux télécommunications, adopté récemment par l'Assemblée populaire nationale (APN), vient mettre fin aux tracasseries administratives en matière d'économie numérique.

Invitée de la Radio nationale, Mme Feraoun a précisé que cette autorisation générale ou unifiée permettra à l'investisseur d'entamer son activité loin de toute tracasserie administrative à condition qu'il satisfasse aux conditions prévues dans le cahier des charges élaboré par l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPT).

Pour investir dans l'économie numérique, il importe d'avoir une infrastructure de télécommunications solide qui permette de développer les transactions électroniques et de commercialiser les produits numériques, a souligné la ministre.

Mme Feraoun a, dans ce contexte, rappelé les efforts déployés par son département pour atteindre la phase de fabrication des équipements de télécommunications, notamment les terminaux de paiement électronique pour éviter de les acquérir auprès de sociétés étrangères, a-t-elle dit.

Elle a en outre mis en avant les projets devant être concrétisés avant fin 2018, dont la réalisation de câbles sous-marins pour améliorer le débit internet où, selon elle, les prestations ont beaucoup gagné en qualité.

La première responsable du secteur a, par ailleurs, fait état de la possible exploitation du satellite algérien Alcomsat-1 au plus tard lors de la prochaine rentrée sociale.

Nous devons nous assurer du succès des tests techniques qui devraient s'achever cet été pour avancer la date de mise en exploitation du satellite, a-t-elle dit.

Le satellite algérien Alcomsat-1 a été lancé avec succès le 11 décembre 2017.

Il dispose de 33 transpondeurs dédiés notamment à la diffusion de chaînes de télévision et de radios numériques et à l'enseignement à distance.

En parallèle à l'exploitation de ce satellite, il sera procédé "à la mise en place d'un réseau de communication au niveau des sièges stratégiques à l'instar des services de Sécurité nationale, des banques et bureaux de poste pour renforcer le réseau de fibres optiques de manière à "sécuriser" les communications et garantir un service public, a indiqué la ministre. Les établissements relevant du ministère de l'Education et les centres sanitaires pourraient être connectés au réseau pour concrétiser l'éducation et la santé numériques à moindres coûts par rapport à la connexion de ces structures au réseau de fibres optiques, a-t-elle ajouté.

5 millions de cartes "Edahabia" élaborées d'ici juin prochain

Concernant l'amélioration des prestations de la poste, la ministre a annoncé la possibilité de création de cinq millions de cartes "Edahabia" d'ici juin prochain, soulignant que les services de la poste avaient élaboré 3,5 millions de cartes Edahabia fin 2017. Mme Feraoun a fait part des démarches des services de la poste visant la fabrication de la carte "Edahabia" au lieu de son acquisition outre les efforts déployés pour mettre en place des distributeurs automatiques modernes répartis sur l'ensemble du territoire national à l'effet d'améliorer les prestations de la poste.

La première responsable du secteur a rappelé les mesures relatives à la titularisation des travailleurs du secteur de la poste et à l'ouverture de nouveaux postes de travail pour combler le déficit en mains d'œuvre, notamment dans les wilayas des Hauts Plateaux et du Sud.

Mme Feraoun a par ailleurs mis l'accent sur l'importance d'améliorer le service d'acheminement du courrier en procédant au recrutement d'un nombre suffisant de facteurs et d'agents de tri (courrier) et à la dotation des structures de tri et de distribution du courrier en équipements modernes.

TISSEMSILT/EDUCATION NATIONALE:

Des journées de formation au profit des gestionnaires et comptables des coopératives de consommations

Pour la 2^e fois, la wilaya de Tissemsilt à l'honneur d'organiser deux rencontres régionales durant cette année 2018. L'amphithéâtre du lycée "Abdelhamid Mehri" de Tissemsilt, a abrité, pour une durée de deux jours soit du 26 au 27 février 2018, des journées de formations au profit des gestionnaires et comptables des coopératives de consommations relevant des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation nationale de 11 wilayas de l'Ouest du pays.

Cette formation régionale présidée par le vice président de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'Education nationale, Nadjib Zerargui, ainsi que Habibi Boualem, chef de département des projets et Investissements à la CNOSTE, Hamadouche Abdelkader, chef de département des coopératives de consommations de 11 wilayas de l'Ouest. Après une allocution d'ouverture faite par Monsieur Hella H'mida président de la commission des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt, à son tour la directrice de l'Education de la wilaya de Tissemsilt, n'a pas manqué de souligner que pour toutes ces rencontres régionales organisées à Tissemsilt, c'est l'honneur pour l'Ouarsenis.

« Pour la 2^e fois, la wilaya de Tissemsilt à l'honneur d'organiser deux rencontres régionales durant cette année en cours ». Mr Nadjib Zerargui, après avoir remercié les responsables pour les efforts fournis pour organiser cette rencontre de formation au profit des gestionnaires et comptables des coopératives de consommations relevant des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation nationale, c'est un départ à partir de Tissemsilt (pour les wilayas de l'Ouest). Et de poursuivre: « Nous débattons de l'encadrement comptable et administratif des coopératives de consommations. Il annoncera lors de son intervention, la constitution des ateliers de formations pour la normalisation des documents administratifs et comptables.

Dans son discours, le 1^{er} vice président de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'Education nationale, Mr Nadjib Zerargui, a beaucoup insisté sur la généralisation des documents comptables à travers le pays. Interrogé sur cette formation régionale, le vice président de la Commission nationale des œuvres sociales des travailleurs de l'Education nationale, Nadjib Zerargui nous déclare: « C'est quatre rencontres de formations ont été programmées pour l'Est, l'Ouest, Sud Est et Sud Ouest et la dernière c'est du centre qui se tiendra à Alger dans les prochains jours. Que les coopératives de consommation des œuvres sociales de l'éducation peinent à décoller pour servir les travailleurs.

L'ordre du jour de cette formation a été consacré à l'élaboration de nouveaux mécanismes permettant d'uniformiser les modes de gestion des coopératives. L'autre objectif de la rencontre a été la formation des responsables de ces coopératives sur des bases communes de gestion pour une mise à niveau des connaissances en matière de gestion en faveur des gestionnaires



nouvellement installés à la tête de ces structures. Outre l'enrichissement des textes en vigueur afférents à la gestion de ces coopératives, notamment les volets relatifs aux procédures d'acquisition, d'achat et de vente des produits, les participants ont été conviés à réfléchir aux moyens idoines à même de permettre de recouvrer les énormes créances dévenues par ces entités.

Dans son intervention préliminaire, le chef du département des coopératives s'est interrogé sur la démarche à suivre pour mieux préserver les moyens de ces coopératives et sur les mécanismes à mettre en place en vue d'harmoniser les conditions d'octroi des primes aux gestionnaires et sur les facilitations à accorder aux travailleurs du secteur de l'éducation pour l'acquisition des articles électroménagers entre autres. Au titre des avan-

tages accordés aux coopératives, Khedidji Benkhaoula, inspecteur financier, dira que les coopératives sont assujetties au paiement des impôts au titre de leur activité commerciale mais pas à la TVA, citant à ce titre une série de textes relatifs à la création et à la gestion des coopératives de consommation. Pas moins de 50 coopératives existent à travers les wilayas, qui dépendent du département des coopératives de consommation, qui fait partie de la commission des œuvres sociales du ministère de l'Education nationale, nous expliquera Mr Habibi Boualem, chef de département des projets et Investissements à la CNOSTE. Les participants à cette rencontre visiteront le parc régional d'Ain Antar dans la commune Boucaïd, un paradis au pied de l'Ouarsenis.

Abed Meghit

ILLIZI: Plusieurs travaux de réhabilitation de l'aérodrome "Zarzaïtine" d'In-Amenas

Divers travaux sont menés pour la réhabilitation des infrastructures de l'aéroport international "Zarzaïtine" d'In-Amenas, afin d'y améliorer les prestations, a-t-on appris mardi auprès de la Direction des travaux publics (DTP) de la wilaya d'Illizi.

L'opération, pour laquelle a été allouée une enveloppe de 3,5 milliards DA dans le cadre du programme complémentaire de soutien à la croissance, porte sur la réhabilitation de la piste principale de 3.200 sur 60 mètres, la réalisation d'une nouvelle piste secondaire de 1.340 mètres, ainsi que l'extension et la réfection du parking-avion, a précisé le DTP, Soumaâ Naâmane.

Livrable à la fin mars prochain, l'opération devra permettre de meilleures conditions d'accueil des vols dans cet aérodrome, a-t-il souligné. Des travaux similaires ont été achevés au niveau de l'aéroport international "Tiska" de Djanet (420 km Sud d'Illizi), et une opération de même type est projetée pour celui de Takhemalt à Illizi, a ajouté le DTP qui fait état de l'élaboration d'une étude pour la réalisation d'un aéroport dans la commune de Bordj Omar Idriss (700 km Nord d'Illizi), en attendant l'inscription du projet. Inspectant les travaux à l'aéroport "Zarzaïtine" à In-Amenas (250 km d'Illizi), le wali, Aïssa Boulahya, a appelé à l'accélération du rythme de réalisation afin de réceptionner le projet dans les délais fixés. La wilaya d'Illizi compte actuellement trois infrastructures aéroportuaires à Illizi, In-Amenas et Djanet, et un projet en voie à Bordj Omar Idriss, en plus de petits destinés aux vols de la Sonatrach, a-t-on fait savoir.

BATNA: Réception "avant fin 2018" de l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle de Barika

L'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle de la ville de Barika (Batna) sera réceptionné "avant fin 2018", a indiqué lundi le directeur local de la Formation et de l'enseignement professionnels, Saïd Ferahta. Cette infrastructure dont la réalisation a atteint des taux "très avancés" sera fin prête pour recevoir les stagiaires à l'ouverture de la rentrée professionnelle 2018-2019, a assuré le même responsable dans une déclaration à l'APS. Parallèlement, les travaux de transfert des annexes d'Ain Yagout et Bouzina en centres de formation et d'enseignement professionnels sont en cours pour mieux répondre aux besoins exprimés en la matière dans ces régions, a souligné le même responsable. Le wali, Abdelkhalak Sayouda, avait annoncé dimanche en marge de la visite de travail du ministre du secteur dans cette wilaya, la levée du gel en ce mois de février sur les projets de réalisation de l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle de la commune d'El Maâdar et le centre de formation professionnelle de la commune d'Ouled Si Slimane, affirmant que les travaux seront relancés "prochainement".

Le même responsable avait formulé à l'occasion de la visite du ministre une demande pour l'inscription d'une opération de réalisation d'un Institut national spécialisé dans la formation professionnelle dans la daira d'Arris et la transformation du centre de formation professionnelle Batna4 en un Institut en plus de l'équipement des établissements de formation en matériels essentiels pour l'accompagnement de la cadence du développement industriel en cours dans la wilaya. La wilaya de Batna dispose de 37 établissements de formation dont 27 à caractère public (24 centre de formation professionnelle, 2 Instituts nationaux spécialisés) totalisant une capacité d'accueil de 8.000 places pédagogiques en plus de 10 établissements de statut privé d'une capacité de 1.750 places pédagogiques.

COLLECTIVITÉS

Signature d'une convention de jumelage et de partenariat entre les communes d'Ouargla et d'Alger-centre

Les communes d'Ouargla et d'Alger-centre ont signé dans la soirée de lundi à Ouargla une convention de jumelage et de partenariat, dans le but de développer les échanges d'expériences et d'expertises dans les différents domaines d'intérêt commun. Cosignée par le président de l'Assemblée populaire communale (P-APC) d'Ouargla, Boubakeur Azzi, et son homologue d'Alger-centre, Abdelhakim Bettache, lors d'une cérémonie tenue à la

maison de culture Moufdi Zakaria, la convention a pour objectif de développer, promouvoir et mettre en avant les échanges d'expériences et d'expertises dans divers domaines d'intérêt commun (scientifique, technique, administrative, économique, commerciale, touristique, culturelle, sportive, et autres). Intervenant dans le cadre de leur plan d'action et en application de la Loi n° 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune, la convention en question est

d'une durée de cinq ans (renouvelable). La cérémonie de signature de la convention s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, et du secrétaire général de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Saïd Abadou, présents à Ouargla pour les festivités du 56^e anniversaire des manifestations populaires du 27 février 1962, ainsi que du wali d'Ouargla Abdelkader Djellaloui, des élus locaux et cadres locaux.

NÂAMA :

Lâcher de 1.000 outardes et de 400 gazelles dans les réserves naturelles de Kasdir

Un lâcher de 1.000 outardes et de 400 gazelles de l'Atlas saharien a été effectué lundi dans les réserves naturelles de la commune de Kasdir (wilaya de Naama). Cette opération qui a eu lieu au niveau des zones de Lajdar et Oued Laariche de Kasdir s'inscrit dans le cadre d'un programme de réhabilitation des milieux naturels, soutenu par le bureau du vice-président des Emirats arabes unis et du Premier ministre et gouverneur de Dubaï, Cheikh Mohamed Ben Rachid Al

Maktoum. Elle est la troisième du genre dans la wilaya de Naama, après deux opérations réalisées l'année précédente avec le lâcher de 700 gazelles du Sahara et 1.000 outardes, a souligné, dans une déclaration à la presse, le journaliste Khaled Salem, envoyé du bureau précité, qui supervise l'opération en collaboration avec la conservation des forêts de la wilaya. La conservation des forêts de Naama a mobilisé des équipes spécialisées pour suivre l'opération et assurer

le repeuplement d'animaux sauvages, surtout ceux en voie de disparition par la création de réserves naturelles dans la wilaya, en vue de préserver la biodiversité et l'écosystème dans la région. Le conservateur des forêts, Ould Youcef Mohamed a indiqué que des équipes effectuent des patrouilles pour surveiller l'opération et contrôler toute action de braconnage, en plus du recensement périodique et de l'établissement d'un inventaire des animaux.

TLEMCEN: Saisie de 45 kg de kif traité et arrestation de deux individus



Au total 45 kg de kif traité ont été saisis par la police et deux personnes ont été arrêtées dans la commune de Tounane (Tlemcen), a indiqué lundi la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

Les éléments du service régional de lutte contre les stupéfiants ont mené cette opération suite à des informations faisant état de la présence d'un réseau criminel activant dans la contrebande et le trafic de drogue à Tounane.

L'investigation et le suivi des mouvements de ce réseau ont permis la découverte de cette quantité de drogue en possession d'une personne (27 ans) à bord de son véhicule, sur une piste menant vers des champs agricoles de Tounane (daira de Ghazaouet), selon la même source.

L'enquête a permis d'identifier son acolyte âgé de 24 ans et son arrestation à Tounane. Les deux prévenus ont été présentés devant la justice, a-t-on ajouté.

AIN TÉMOUCHENT : Les chauffeurs de taxi revendiquent une augmentation de la tarification

Les chauffeurs de taxi de transport urbain de la ville d'Ain Temouchent ont observé lundi un sit in devant l'entrée principale du siège de la wilaya, revendiquant l'augmentation de la tarification, a-t-on constaté.

Des dizaines de chauffeurs de taxi ont arrêté leur travail menaçant d'une grève ouverte en cas de non satisfaction de leur revendication principale, à savoir l'augmentation de la tarification de 50 à 70 DA. Le chemin limitrophe au siège de la wilaya a enregistré des dizaines de taxis parqués avec leurs propriétaires, allant jusqu'à lancer des œufs sur des taxis de passage n'ayant pas répondu à l'appel de ce sit-in.

Le représentant du syndicat national des chauffeurs de taxi et des transporteurs de la wilaya d'Ain Temouchent, Miloud Habib, a indiqué que "ce débrayage a été décidé après un silence des responsables des transports au sujet des revendications des chauffeurs de taxi."

Une délégation des grévistes a été accueillie par les autorités de wilaya qui se sont engagées à étudier leurs revendications. Le même syndicaliste a affirmé que leurs revendications sont légales, notamment celle relative à l'application de l'instruction ministérielle 945 du 30 décembre 2017 portant "réévaluation du tarif de transport en taxi comme c'est le cas dans les wilayas limitrophes."

Le directeur des transports de la wilaya a expliqué, pour sa part, que les chauffeurs de taxi "sont tenus d'appliquer le tarif du compteur et que toute augmentation est illégale." Le même responsable a fait remarquer que les protestataires "posent des conditions inacceptables par la loi", affirmant que sa direction veille à l'application la loi.

ORAN: Perpétuité et 10 années de réclusion à l'encontre de narcotrafiquants

Le tribunal criminel d'Oran a prononcé lundi une peine à perpétuité par contumace à l'encontre d'un narcotrafiquant et 10 ans de prison ferme à l'encontre d'un autre individu pour trafic de stupéfiants.

Deux autres accusés dans cette affaire ont été acquittés et un mandat d'arrêt a été lancé contre le condamné par contumace, en fuite, à la peine maximale prévue dans ce genre d'affaires, à savoir la réclusion criminelle à perpétuité. Le représentant du ministère public a requis 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre des trois prévenus comparaissant devant la justice. Les faits de cette affaire remontent au mois de Ramadan 2016, lorsque les policiers de la wilaya de Tlemcen avaient reçu des informations sur un important réseau de trafic de stupéfiants activant au niveau des frontières ouest du pays. Des éléments des ser-

vices de sécurité sont alors parvenus à infiltrer le réseau de narcotrafiquants en question et lors d'une transaction sur une quantité de 100 kilos de résine de cannabis contre une somme de 3,50 millions de dinars, le principal inculpé a été arrêté en flagrant délit.

Deux autres complices seront, plus tard, arrêtés par les éléments de la police, suite à une opération de triangulation de leurs appareils téléphoniques, après des appels à partir de la zone même où l'opération a eu lieu. Interrogé, le premier mis en cause a prétendu qu'il devait simplement remettre la somme d'argent en question.



SIDI BEL-ABBÈS : Une fillette périt dans un incendie au domicile familial

Une fillette de trois ans a trouvé la mort lundi dans un incendie au domicile familial à Sidi Amar au centre-ville de Sidi Bel-Abbès qui lui avait occasionné des brûlures du troisième degré, a-t-on appris de source médicale. La fillette a été évacuée dimanche soir par les services de la protection civile au CHU "Abdelkader Hassani", du chef-lieu de wilaya, où elle a succombé à ses blessures et son corps a été transféré ensuite à la morgue du même hôpital. Les agents de la protection civile

sont intervenus dimanche soir pour éteindre le feu dans cette demeure précaire et à circonscrire les flammes avant de s'étendre aux maisons avoisinantes, ont indiqué les services de ce corps constitué.

Cette opération a nécessité la mobilisation de 25 agents de la protection civile, de trois camions d'extinction et de deux ambulances. Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet incendie qui serait dû à un court circuit.



SKIKDA : Démolition de plus de 50 logements construits illicitement dans la localité Bhiret Toyour

Au total, 53 logements construits illicitement à la fin de l'année 2017 dans la localité de Bhiret Toyour de la ville de Skikda, ont été démolis par les autorités locales de la wilaya, a-t-on constaté. Ces constructions illicites démolies dimanche sont venues se "greffer" aux habitations recensées de cette localité et dont les occupants seront relogés "incessamment" dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), ont précisé les services de la wilaya. Tous les moyens matériels ont été mobilisés pour réussir cette opération de démolition d'ha-



bitats illicites, a assuré la chargé de communication auprès de la direction de la sûreté de wilaya, Amina Bechiri. De son côté, le wali de Skikda, Hadjri Darfouf, a assuré que "les habitants de cette cité précaire, recensés entre 2007 et

2014, seront relogés", avertisant que "tout logement construit illicitement après cette période sera démolé".

Pour rappel, plusieurs quotas de logements ont été récemment distribués dans le cadre du programme RHP dans la wilaya de Skikda dont deux importantes opérations de relogement de 500 et de 2.000 familles des cités Mecione et Zefaf au chef-lieu de wilaya en septembre et octobre derniers. Les plus grandes poches de précarité à Skikda ont été éradiquées, à l'instar de la cité El Match qui date de l'époque coloniale.

SÛRETÉ D'ALGER: Arrestation d'une femme ayant extorqué plus de 400 millions de centimes à ses victimes

Les services de la Sûreté d'Alger ont procédé à l'arrestation d'une femme impliquée dans une affaire d'escroquerie, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services.

La mise en cause a extorqué plus de 400 millions de centimes à cinq de ses victimes en se faisant passer pour un agent d'un service administratif public, précise la même source. Suite à une plainte déposée par une victime, les services de la Sûreté relevant de la circonscription de Sidi M'hamed ont arrêté la prévenue qui a reçu un montant de 157 millions de centimes de la part de la victime

pour régler le loyer du local de son père décédé. Les éléments de la police ont arrêté la mise en cause devant la grande poste après avoir fixé un rendez-vous par téléphone avec la victime. La fouille de son véhicule a permis de trouver plusieurs dossiers et documents administratifs de quatre autres victimes à qui elle a extirpé des montants de plus de 400 millions de centimes. La mise en cause a été présentée devant le procureur de la République territorialement compétent qui a ordonné sa mise en détention provisoire, conclut le communiqué.

ORAN: 40 actes chirurgicaux sur des personnes souffrant d'obésité

Le service de chirurgie générale de l'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre 1954" d'Oran a effectué plus de 40 interventions de bariatrie sur des personnes souffrant d'obésité depuis octobre 2011, a-t-on appris lundi du chirurgien, Aïssa Benselmane exerçant dans cet hôpital. Les premières interventions ont été pratiquées avec la coopération d'une équipe médicale étrangère et dirigées par le professeur Mohamed Boubekeur, le premier à introduire cette technique dans ce service. Des malades âgés entre 20 et 40 ans pesant entre 130 et 180 kg ont subi cette chirurgie, a indiqué le même chirurgien, signalant que le service de chirurgie générale de l'EHU est le seul au niveau du pays où se pratiquent ces opérations chirurgicales. Avec l'adoption de la chirurgie bariatrique, la liste d'attente compte actuellement plus de 50 malades, a souligné le chirurgien Benselmane membre de l'équipe médicale effectuant ce type de chirurgie. La durée de l'opération menée actuellement par un staff médical 100% algérien dure une moyenne d'une heure 30 minutes.

POPULATION

La Chine compte 241 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus



Le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus a dépassé 241 millions en Chine fin 2017, représentant 17,3% de la population totale, selon le bureau de la Commission nationale de travail sur le vieillissement.

Une société dont le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus représente 10% de la population peut être qualifiée de «société vieillissante», a expliqué Wu Yushao, directeur adjoint du bureau.

Depuis que la Chine est devenue une société vieillissante en 1999, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus a connu une augmentation nette de 110

millions. Selon les estimations, le nombre de personnes âgées atteindra un pic de 487 millions vers 2050, représentant 34,9% de la population totale, a indiqué M. Wu.

La Chine a renforcé l'éducation nationale sur le vieillissement afin de sensibiliser la population et a appelé le public à prendre soin des personnes âgées. Les gouvernements locaux ont pour consigne d'améliorer les mécanismes de travail afin de promouvoir l'éducation liée au vieillissement, laquelle a été incluse dans les plans de travail annuel et les évaluations de performance des gouvernements locaux.

CHINE:

272 missions de secours effectuées par les garde-côtes en mer en 2017

Quelque 272 missions de secours en mer ont été effectuées par les garde-côtes chinois en 2017, sauvant 62 navires et 425 personnes, selon les dépendant de l'Administration nationale des affaires océaniques (ANAO).

Ils ont également effectué des patrouilles pour sauvegarder les droits maritimes de la Chine, naviguant sur près d'un million de milles marins en 2017.

Les patrouilles ont couvert toutes les zones maritimes sous la juridiction de la Chine, ainsi que le Pacifique ouest et l'océan Indien, selon les garde-côtes dépendant de l'ANAO. Etabli en 2013, le corps des garde-côtes a mené une série de tâches pour sauvegarder la sécurité et la stabilité maritimes de la Chine et maintenir la souveraineté territoriale du pays.

CHINE:

Rapatriement de 73 suspects de fraude par téléphone depuis les Philippines

Rapatriement en Chine de 73 suspects de fraude par téléphone depuis les Philippines...



Un total de 73 suspects impliqués dans des affaires de fraude par téléphone et sur Internet ont été rapatriés en Chine depuis les Philippines, a indiqué mardi le ministère de la Sécurité publique.

Les suspects sont impliqués dans plus de 40 affaires, portant

sur plus de 10 provinces chinoises et pour un montant total de 20 millions de yuans (environ 3,17 millions de dollars), a indiqué le ministère dans un communiqué.

La police chinoise a envoyé une équipe aux Philippines en 2017 pour travailler

avec la police locale. Ils ont démantelé six réseaux en début d'année et décidé par la suite de rapatrier en Chine les suspects qui sont tous de nationalité chinoise.

Un total de 78 autres suspects font encore l'objet d'une enquête aux Philippines, selon le communiqué.

ALLEMAGNE Les villes allemandes refusent d'instaurer la gratuité totale des transports

Les villes allemandes, qui doivent tester des mesures pour réduire la pollution, ne veulent pas instaurer la gratuité totale des transports en commun comme l'avait récemment proposé le gouvernement, a annoncé lundi le maire de Bonn.

"Aucune des communes n'a proposé des transports en commun complètement gratuits", a indiqué Ashok Sridharan à l'issue d'une réunion de concertation des cinq villes pilotes et du ministère de l'Environnement, selon l'agence allemande dpa.

Interrogé pour savoir si l'une de ces cinq villes pourrait finalement décider de lancer un tel test, l'édile a répondu: "Je pense que c'est plutôt irréaliste".

Un autre responsable municipal, de la ville de Mannheim, Christian Specht, a quant à lui qualifié d'"illusion" ce projet de gratuité totale des bus, tramways et métros.

Ces cinq villes retenues doivent présenter des propositions concrètes au ministère fédéral de l'Environnement d'ici la mi-mars. Pressé par Bruxelles de prendre des mesures drastiques pour réduire la pollution dans les villes, Berlin avait récemment indiqué dans un courrier qu'il pourrait instaurer la gratuité des transports en commun utilisés par des millions de personnes chaque jour en Allemagne. Cette mesure devait être testée dans cinq villes du pays, dont l'ancienne capitale Bonn (300.000 habitants environ) et Essen, métropole industrielle de la Ruhr qui compte près de 600.000 habitants. Mais le gouvernement avait dès le lendemain minimisé la portée de sa proposition qui aurait des conséquences multiples, notamment financières et logistiques, pour les villes qui devaient tout à coup gérer une augmentation drastique du nombre d'usagers.

ADDICTION :

Le baclofène, médicament "miracle" contre l'alcoolisme doit encore faire ses preuves



Le baclofène utilisé contre l'alcoolisme peut augmenter les chances d'abstinence en fin de traitement, en revanche il ne montre aucun avantage par rapport à un placebo sur la réduction du nombre de jours de consommation excessive ou l'envie d'alcool, selon une analyse publiée lundi.

Loin d'être un médicament miracle, comme vanté par certains, il doit donc encore faire ses preuves, d'après les chercheurs. Les Drs Abi Rose et Andy Jones, de l'Université de Liverpool, ont compilé les résultats de douze essais cliniques randomisés (répartissant les patients par tirage au sort) comparant le baclofène à un placebo (substance sans principe actif) sur au moins un des effets comme l'envie irrésistible de boire ("craving"), l'anxiété ou la dépression, la réduction du nombre de jours sans alcool.

Les essais pris en compte étaient faits en double aveugle, c'est-à-dire que ni le patient prenant le traitement, ni la personne l'administrant ne savaient s'il y avait du baclofène dedans. Dans l'ensemble, le baclofène n'augmente pas les jours d'abstinence et ne diminue pas le nombre de jours de consommation excessive pendant le traitement, critères souvent utilisés pour déterminer l'efficacité du traitement. Il n'a pas non plus permis de réduire les taux d'envie d'alcool, d'anxiété ou de dépression, selon cette étude. Cependant "en examinant les taux d'abstinents à la fin du traitement, il y avait un effet positif du baclofène. Les participants sous baclofène étaient 2,67 fois plus susceptibles d'être abstinents à la fin du traitement que

ceux sous placebo", détaillent les auteurs dans cette recherche parue dans la revue spécialisée Addiction. D'après eux, seule une personne sur huit traitée avec du baclofène reste abstinente.

Compte tenu de la gamme des doses utilisées et la petite taille des échantillons, les auteurs ont été incapables d'identifier une relation entre la dose employée et l'effet obtenu. Même si, ajoutent-ils, des études individuelles suggèrent que l'efficacité du baclofène dépend de la dose. Selon le Dr Rose, cette recherche met en évidence plusieurs problèmes, en particulier beaucoup d'études ne portent que sur "un nombre limité de patients", donc "peut-être trop petit pour trouver un effet" du baclofène. "Les essais existants diffèrent également sur un certain nombre de facteurs, tels que la dose de baclofène administrée et la durée du traitement". En outre, "la pharmacocinétique du baclofène (son devenir dans le corps) n'est pas bien comprise", ajoute le Dr Rose.

Ces résultats suggèrent que l'utilisation actuelle croissante de baclofène comme traitement pour les troubles liés à l'alcool est "prématurée", notent les chercheurs.

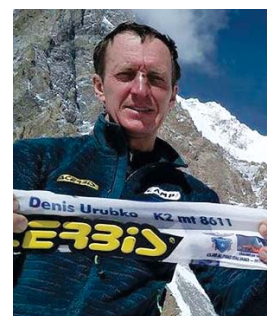
Il est possible que des essais cliniques comparatifs plus grands et bien conçus mettent en évidence les moyens d'utiliser le baclofène de façon efficace pour les troubles liés à la consommation d'alcool, "au moins" dans certains groupes de patients, concluent-ils néanmoins. Le baclofène est prescrit depuis les années 1970 comme relaxant musculaire et il est depuis plus récemment utilisé comme traitement contre l'alcoolisme.

PAKISTAN:

L'alpiniste russo-polonais parti en solo à l'assaut du K2 met un terme à son ascension

L'alpiniste russo-polonais Denis Urubko, parti ce week-end à l'assaut du K2 en solitaire, une première hivernale extrêmement risquée, a mis un terme à son ascension, ont annoncé ses anciens coéquipiers lundi sur leur page Facebook. Agé de 44 ans, M. Urubko prévoyait initialement de gravir la deuxième plus haute montagne du monde (8.611 m) cet hiver en équipe. Mais des dissensions au sein du groupe l'ont poussé à partir seul samedi à l'assaut du K2, dépeint comme un des sommets les plus dangereux au monde. Lundi, il a rebrousse chemin, avant de se séparer de ses coéquipiers, selon ses derniers. «En accord avec ses convictions (...), Denis Urubko a

décidé de quitter l'expédition sur le K2», d'après le communiqué de ce groupe polonais. «La décision a été acceptée par les participants de l'expédition, qui n'ont pas vu de possibilité de coopération future après la tentative de Denis d'atteindre seul le sommet», poursuit ce texte. Denis Urubko s'était illustré en janvier en participant au sauvetage à haut risque d'une alpiniste française, Elisabeth Revol, sur un autre sommet pakistanais, le Nanga Parbat. Elle avait pu être sauvée mais pas son compagnon de cordée, le Polonais Tomasz Mackiewicz. Denis Urubko et un autre grimpeur, qui se trouvaient alors sur les flancs du K2, avaient interrompu leur ascension pour



se porter au secours de leurs collègues. Ils y étaient ensuite retournés pour reprendre leur propre expédition vers le sommet, avec du retard.

SELON UNE ÉTUDE Les éléphants de différentes espèces ne s'accouplent plus entre eux



Les éléphants modernes de différentes espèces ne s'accouplent plus entre eux, contrairement à d'anciennes espèces d'éléphants, de mastodontes et de mammoth qui échangeaient ainsi des gènes leur ayant permis de s'adapter à de nouveaux milieux et de nouveaux climats, ont annoncé des chercheurs.

L'étude, publiée lundi dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*, a séquencé 14 génomes, dont ceux de deux mastodontes, d'un mammoth, d'une ancienne espèce d'éléphant, et d'éléphants modernes d'Afrique et d'Asie. «L'hybridation pourrait aider à expliquer pourquoi les mammoth réussissaient autant (à vivre) dans des environnements si différents et pour un temps si long», rapporte Hendrik Poinar, l'un des auteurs de l'étude et généticien de l'université McMaster au Canada.

«Ces données génomiques nous montrent que la biologie est compliquée et que l'évolution ne se déroule pas de façon organisée, linéaire», poursuit-il.

L'une des espèces éteintes d'éléphant qui a longtemps interpellé les experts était l'éléphant à défenses droites (*Palaeoloxodon antiquus*). Il était traditionnellement

assimilé aux éléphants d'Asie d'aujourd'hui à cause de similitudes entre la forme de leurs crânes et la taille de leurs dents.

Mais les scientifiques ont, en réalité, découvert que les premiers étaient «croisés avec des parties de sa composition génétique provenant d'un ancien éléphant africain, du mammoth laineux et des éléphants des forêts». Cette étude «révèle des événements d'hybridation multiples majeurs entre les différentes anciennes espèces, mettant en évidence comment cela a joué un rôle fondamental dans l'évolution de l'éléphant», précisent les scientifiques.

En Afrique, l'éléphant de savane et l'éléphant des forêts sont bien deux espèces différentes. Mais l'étude ne montre aucune preuve génétique d'hybridation entre ces deux espèces, «suggérant qu'ils ont vécu dans une isolation quasi-complète pendant les 500.000 dernières années, malgré le fait qu'ils vivent dans des milieux voisins».

Les éléphants, autrefois nombreux sur terre, se font de plus en plus rares, le braconnage étant responsable de la mort de plusieurs milliers d'entre eux chaque année.

PÉROU: Le bilan d'un accident d'autobus dans le Sud s'élève à 45 morts



Le bilan d'un accident d'autobus, survenu dans le sud du Pérou mercredi, s'est élevé lundi à 45 morts avec le décès d'un enfant, ont annoncé les autorités.

L'enfant de deux ans, qui avait perdu ses parents et sa tante dans l'accident d'autobus de la compagnie Rey Latino, a subi un arrêt cardiaque à l'hôpital, selon des sources hospitalières.

L'accident a également blessé 21 personnes, dont le chauffeur, qui est toujours hospitalisé.

L'autobus à deux étages, dont la licence était périmée, roulait à l'aube sur la route panaméricaine, près de la ville de Ocona (780 km au sud de Lima) quand il est tombé dans un précipice de 80 mètres. La justice péruvienne a condamné le conduc-

teur de bus Marco Antonio Ortiz à sept mois de détention préventive, alors que les autorités poursuivent l'enquête sur les circonstances de l'accident. Cet accident est le deuxième depuis le début de l'année sur les routes péruviennes : le 2 janvier, sur la côte centrale du pays, la chute d'un autobus dans une falaise avait tué 52 personnes.

APR

ARABIE SAOUDITE: L'armée ouvre ses rangs aux femmes



Les Saoudiennes sont désormais autorisées à rejoindre les rangs de l'armée au moment où le royaume wahhabite continue de promulguer des réformes leur accordant un accès plus large à une série de métiers qui leur étaient précédemment interdits.

Les femmes sont désormais en mesure de postuler à un poste de soldat dans les provinces de Riyad, de La Mecque, de Qassim et de Médine. Une liste de conditions stipule que les candidates doivent être citoyennes saoudiennes, âgées de 25 à 35 ans et titulaires d'un diplôme d'études secondaires.

En vertu du système en vigueur dans le pays, les femmes demandant à entrer dans l'armée doivent également avoir leur lieu de résidence dans les mêmes provinces que leur tuteur, généralement leur mari, père, frère ou fils.

Le recrutement de femmes soldats est l'une des nombreuses réformes visant à renforcer les droits des femmes introduites ces derniers mois dans le royaume. Le pays a ainsi annoncé son intention de leur permettre de conduire à partir de juin prochain, tandis que les applications de covoiturage se préparent à embaucher des conductrices.

De plus, le mois dernier, les Saoudiennes ont été autorisées à assister à des matches de football et à ouvrir leur propre entreprise sans le consentement de leurs parents masculins. Le bureau du procureur général d'Arabie saoudite a annoncé ce mois-ci qu'il commencerait également à recruter des enquêtrices pour la première fois. Enfin, le royaume a également ouvert 140 postes aux femmes dans les aéroports et les postes frontaliers, une première fois qui, selon le gouvernement, a attiré 107.000 candidatures.

Cependant, des militants des droits de l'Homme estiment que le système de tutelle masculine qu'ils jugent discriminatoire en Arabie saoudite demeure intact malgré les promesses du gouvernement de l'abolir.

MAROC : La nouvelle loi sur les violences faites aux femmes présente "d'importantes lacunes"



La nouvelle loi sur les violences faites aux femmes, adoptée récemment par le Maroc, présente «d'importantes défauts et lacunes» qui devraient être rectifiés, a déclaré lundi l'ONG américaine Human Rights Watch (HRW). La loi, adoptée après plus d'une décennie de plaidoyer de la part des organisations marocaines de défense des droits des femmes, reconnaît certaines formes d'abus que les femmes subissent au Maroc mais «devrait combler les lacunes qu'elle contient encore afin de s'assurer que toutes les victimes soient protégées et que la police et les procureurs fassent leur travail», relève l'ONG. En dépit d'un effort de lobbying vigoureux mené par ces organisations pour améliorer la protection des femmes dans cette nouvelle loi, le parlement marocain a approuvé ce texte le 14 février dernier sans prendre en considération leurs propositions. La loi entrera en vigueur six mois après sa publication au journal officiel du Maroc. La nouvelle loi présente également d'importantes lacunes qui font que les femmes restent exposées au risque de subir des violences conjugales, notamment l'absence de dispositions visant à financer les réformes, souligne HRW.

Le texte prévoit l'émission d'injonctions restrictives qui interdisent à une personne accusée de violences de contacter, d'approcher ou de communiquer avec la victime. Mais celles-ci ne peuvent être émises que dans le cadre de poursuites pénales ou après une condamnation pénale.

Selon une étude effectuée par le gouvernement marocain, 3% seulement des femmes ayant subi des violences conjugales en avaient informé les autorités.

La plupart des femmes abandonnent les rares poursuites pénales qui sont engagées, en raison des pressions subies de la part de leur famille ou de celle de leur conjoint abusif, ou parce qu'elles sont dépendantes financièrement de leurs agresseurs.

«Les injonctions restrictives peuvent sauver des vies, empêchant de nouvelles violences et

protégeant la victime en interdisant tout contact avec elle», précise HRW qui recommande au Maroc de s'assurer que les victimes de violences conjugales puissent obtenir des injonctions restrictives d'urgence ou de plus long terme par une procédure civile.

La nouvelle loi pêche également du fait qu'elle n'assigne pas de responsabilités concrètes à la police, aux procureurs et aux autres agents ou magistrats chargés de l'application des lois en ce qui concerne les affaires de violences conjugales. Human Rights Watch a interrogé des victimes de violences conjugales qui ont affirmé que les agents de police avaient refusé de consigner leurs dépositions, s'étaient abstenus d'enquêter sur leurs allégations d'abus. La loi ne contient pas non plus de disposition imposant aux tribunaux de prendre en considération toutes les formes de preuve dans les affaires de violences conjugales et établissant que le témoignage d'une victime devant un tribunal puisse constituer un élément de preuve suffisant pour parvenir à un verdict de culpabilité. Elle ne prévoit pas non plus d'assistance financière pour les victimes et ne définit pas clairement le rôle du gouvernement dans l'octroi d'un soutien et de services aux victimes de violences conjugales, notamment la fourniture d'un refuge, de soins médicaux, d'un soutien psychologique, de conseils juridiques et d'une assistance téléphonique d'urgence. «Peu de femmes pourront obtenir une protection contre leurs agresseurs sur la base de cette loi», explique Rothna Begum, chercheuse sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord auprès de la division droits des femmes à Human Rights Watch.

La protection des femmes requiert des poursuites judiciaires et une condamnation de leurs agresseurs, alors même que la loi ne contient pratiquement rien qui établisse clairement les devoirs des autorités en termes d'arrestation, de poursuite en justice et de condamnation des auteurs d'abus, explique-t-elle.

PAYS-BAS : Un bébé enlevé par ses parents retrouvé en Allemagne

Un bébé de six mois enlevé lundi par ses parents sur le parking d'un supermarché aux Pays-Bas a été retrouvé «en bonne santé» quelques heures plus tard en Allemagne, a indiqué la police. La petite Hannah Simons, qui avait été retirée à la garde de ses parents par les services sociaux, a été retrouvée lundi soir vers 20h00 (19h00 GMT) dans un parc de vacances à Bad Bentheim,

près de la frontière néerlandaise. «Le père et la mère ont été interpellés et le bébé emmené en lieu sûr. Il semble que Hannah se trouve en bonne santé», a indiqué la police dans un communiqué. Les autorités néerlandaises vont demander leur extradition, tandis que la petite Hannah «retrouvera aussi vite que possible aux Pays-Bas». Le nourrisson avait été arraché «avec violence» par son

père des bras de sa mère d'accueil lundi matin vers 09h00 (08h00 GMT) sur le parking d'un supermarché à Eersel, dans le sud des Pays-Bas. Les forces de l'ordre avaient aussitôt déclenché l'alerte Amber, un système d'avertissement national employé en moyenne une à deux fois par an pour les cas d'enlèvement et de disparition d'enfants dont la vie est en danger.

MYOPIE

Un manque de lumière du jour serait responsable

Passer moins de trois heures par jour dehors lorsque l'on est jeune augmente le risque de devenir myope, suggèrent des chercheurs australiens.

Votre enfant ne joue jamais dehors et passe son temps enfermé devant l'ordinateur ou des jeux vidéo ? Il pourrait bien devenir myope en grandissant. Ce n'est pas le fait d'être geek ou téléphage qui rend plus vulnérable à ce problème de vue mais plutôt le manque d'exposition à la lumière du jour. Des chercheurs australiens viennent de faire le lien entre l'insuffisance de lumière naturelle et le développement de la myopie. L'étude, parue dans la revue médicale *The Lancet*, cherche une explication du côté de la dopamine. La lumière extérieure stimule, en effet, la production de dopamine dans la rétine. Cette hormone éviterait une croissance excessive de l'œil, à l'origine de la distorsion de la lumière qui caractérise la myopie.

Pour l'instant le rôle de la dopamine sur la croissance de l'œil

et la myopie n'a été démontré que sur des animaux. En l'attente de nouvelles preuves scientifiques, des essais doivent être menés à Singapour et en Chine pour évaluer l'impact des activités extérieures sur l'apparition de la myopie.

3 heures par jour dehors pour l'éviter

À Singapour, les élèves d'école primaire passent seulement 30 minutes par jour dehors où l'accent est mis sur la réussite scolaire. 80 à 90 % des jeunes qui sortent de l'école souffrent de myopie. Un phénomène qui s'observe dans plusieurs pays d'Asie (Chine, Taïwan, Hong-Kong, Corée du Sud).

La raison est claire pour le professeur Ian Morgan, de l'Australian National University's College

of Medicine, Biology and Environment : les jeunes élèves passent trop peu de temps à l'extérieur. «Les enfants vont à l'école tôt, souvent quand il ne fait pas encore jour, et rentrent chez eux le soir directement sans s'amuser dehors. Ce n'est qu'à l'adolescence qu'ils commencent à sortir avec leurs amis. Mais bien souvent, ils sont déjà myopes.»

Pour mieux se rendre compte de l'importance de la lumière extérieure sur une bonne vision, on peut citer à titre de comparaison l'Australie : dans ce pays où les enfants passent environ 3 heures par jour à l'extérieur, seuls 10 % des jeunes seraient myopes.

Pour les chercheurs australiens, un moyen de prévenir la myopie serait donc de pousser les enfants à «passer 3 heures par jour à l'extérieur», quitte à délaissé la console.



Les enfants qui jouent dehors ont une meilleure vue



Les enfants qui jouent à l'extérieur ont moins de risques de souffrir de myopie que ceux qui passent plus de temps chez eux : c'est ce qui ressort de deux nouvelles études qui pointent du doigt le rôle que joue la lumière du jour sur le développement de la vue.

Si les experts ne peuvent déterminer assurément de quelle façon la lumière joue un rôle primordial sur la vue des enfants, ils ont déjà quelques pistes. Ils pensent, en effet, que la lumière du jour booste la dopamine, un neurotransmetteur nécessaire à la rétine pour bien fonctionner. Les myopes voient normalement de

près mais obtiennent une image floue lorsqu'ils regardent des objets éloignés. Ce trouble de la vision n'a cessé d'augmenter depuis les années 70 dans les pays développés. Même si ce trouble est souvent d'origine génétique, les chercheurs confirment que des facteurs environnementaux interviennent aussi dans le développement de la maladie.

Jouer à la lumière du jour

Une étude taïwanaise a suivi deux groupes de collégiens. Un premier groupe, passant au moins 80 minutes par jour à jouer à l'extérieur et un second groupe,

dans un collège voisin, obligé de rester à l'intérieur pour les récréations et leur pause déjeuner. Les résultats de cette étude ont montré des différences significatives entre les deux groupes, avec un nombre de myopes beaucoup plus important chez les collégiens qui ne sortaient pas.

Une seconde étude, menée au Danemark, a permis de suivre les dossiers médicaux de 235 élèves atteints de myopie. Ils ont été répartis en 7 groupes sur 7 mois de l'année et ont tous passé le même nombre d'heures à l'extérieur et à l'intérieur. Mais au Danemark, les heures de jour varient de 7 heures en hiver à presque 19h en été. L'exposition à la lumière du jour n'était donc pas la même pour tous.

Et c'est une fois encore dans le groupe d'enfants ayant bénéficié du moindre nombre d'heures de lumière que les chercheurs ont découvert le plus grand nombre d'enfants souffrant de troubles de la réfraction.

La conclusion des chercheurs est qu'il faut inciter les enfants à passer le plus de temps possible à jouer à l'extérieur, même si la myopie est un trouble qui se pose bien et peut même s'opérer.

TETRIS le jeu vidéo bon pour les yeux

Qui n'a pas passé d'interminables heures bloqué sur sa console à jouer à Tetris, le jeu de briques à empiler ? En plus d'être divertissant, ce jeu vidéo pourrait aussi aider les personnes souffrant d'amblyopie, un trouble de la vision.

Une équipe de chercheurs de l'Université de McGill de Montréal (Canada) a publié une étude dans le journal *Current Biology* montrant que le jeu Tetris pouvait aider les personnes souffrant d'«yeux paresseux» ou amblyopie. Cette maladie est un trouble oculaire de l'enfant chez qui l'un des deux yeux ne se développe pas correctement. L'une des causes les plus courantes d'un mauvais développement de l'œil est le «strabisme». Il peut aussi s'agir du fait qu'un œil n'arrive pas à focaliser avec l'autre à cause d'une myopie ou d'une hypermétropie plus forte.

Dans ces cas, le cerveau supprime, en quelque sorte, l'œil le plus défectueux et l'enfant s'habitue à ne voir qu'avec l'œil le meilleur. Habituellement, le traitement de l'amblyopie consiste à couvrir le «bon œil» de l'enfant afin qu'il soit obligé de faire travailler l'œil le plus faible. L'équipe canadienne a voulu expérimenter un nouveau mode de traitement en utilisant le jeu vidéo Tetris. Pour ce faire, ils ont équipé 2 groupes de 9 adultes de lunettes vidéo. Les lunettes ont



premier groupe autorisaient un œil à voir la brique tomber tandis que l'autre œil voyait uniquement l'accumulation des briques en bas de l'écran. Les participants du second groupe portaient également des lunettes vidéo mais leur «bon œil» était caché afin de faire travailler uniquement leur œil le plus faible. Chaque groupe devait porter ces lunettes 1 heure par jour pendant 2 semaines.

À l'issue de l'étude, les chercheurs ont remarqué que le premier groupe, celui qui utilisait les deux yeux, avait fait de nets progrès en comparaison du second groupe. Avec cette étude, les chercheurs pensent que cette technique peut être une bonne alternative de traitement, notamment chez les adultes. Elle est en effet bien moins contraignante que le recouvrement de l'œil paresseux et efficace puisque le fait de faire travailler ensemble les deux yeux améliore considérablement la vision. Et, bonne nouvelle pour ceux qui trouvent que Tetris est un peu dépassé, ce traitement pourrait être efficace avec d'autres jeux vidéo !

Pourquoi mon enfant doit-il aller chez l'orthoptiste ?



Votre médecin, votre pédiatre ou votre ophtalmo vous a conseillé de prendre rendez-vous chez l'orthoptiste. Mais qu'est-ce que ce spécialiste de la rééducation des yeux va apporter à votre enfant ?

Si votre enfant louche

« Dès l'âge de six mois, un enfant peut être pris en charge par un orthoptiste », explique Sofia Dammak-Champeau, orthoptiste.

S'il s'agit d'un simple strabisme, une surveillance vérifiera l'évolution. Mais si ce strabisme accompagne une amblyopie (trouble de la vision d'un côté), un travail de rééquilibration de la vision est mis en route. Il associe des caches sur un œil et des exercices des yeux en complément des lunettes. Entrepris tôt, il permet souvent de récupérer une vision complète des deux yeux.

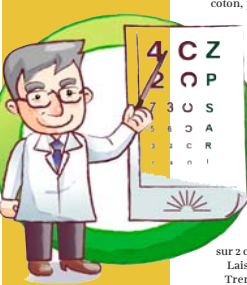
Votre enfant a du mal à loucher sur demande

Ce n'est pas pour réussir de belles grimaces qu'il est essentiel de pouvoir loucher, mais bien pour ne pas avoir de maux de tête, une fatigue des yeux ou une écriture difficile. À partir de l'âge de la lecture, une insuffisance de convergence peut être corrigée.

« En dix à douze séances de rééducation sur un ou deux mois, l'enfant retrouve une aisance pour loucher et bien voir de près sans se fatiguer », rassure Sofia Dammak-Champeau.

Votre enfant est dysexécutif

Les muscles oculaires des dysexécutifs manquent parfois de tonicité, et le balayage visuel nécessaire à la lecture leur est plus fatigant. Des séances de rééducation peuvent pallier cette difficulté.



Votre enfant est dans la lune ? Et s'il était myope ?

Votre enfant écrit le nez collé à son cahier, se rapproche de la télé ou vous paraît être toujours dans la lune ? Il souffre peut-être d'un début de myopie. Ce défaut de vision se corrige aujourd'hui très bien... mais il faut le dépister à temps.

Elle passe souvent inaperçue

Ce sont souvent les enseignants qui s'en aperçoivent les premiers, lorsqu'un élève installé au fond de la classe a du mal à lire au tableau. S'ils ont un doute, les parents peuvent faire un test tout simple : vérifier que leur enfant arrive à lire les titres d'un journal à trois ou quatre mètres de distance. Mais dépister une myopie à son début n'est pas toujours évident... « L'été dernier, alors que nous étions en vacances au bord de la mer, mon mari nous a montré un bateau dans la baie, raconte Brigitte. Ma fille de 12 ans a dit qu'elle ne voyait rien. Comme elle est très vite en l'air, on a d'abord pensé qu'elle ne faisait pas attention. » Au retour, la maman prend quand même rendez-vous chez l'ophtalmo, qui diagnostique un début de myopie. « On n'avait rien remarqué, à l'école non plus... Depuis qu'elle porte des lunettes, j'ai l'impression qu'elle est beaucoup moins dans la lune. »

Faites vérifier sa vue dès 7 ans

La myopie dite « simple » apparaît le plus souvent entre 7 et 12 ans. Elle évolue régulièrement pendant la croissance de l'œil pour se stabiliser vers l'âge de 20 ans. « L'hérédité et la vision prolongée de près (lecture, jeux sur ordinateur...) augmentent les risques », explique le P^e Jean-Claude Hache, ophtalmologiste. L'apprentissage précoce de la lecture pourrait aussi jouer un rôle favorisant. On a même accusé l'alimentation (manque de vitamines A, D et E). Enfin, il existe une forme plus rare, la « myopie-maladie ». Elle commence plus tard, évolue tout au long de la vie et peut devenir très forte.

L'ophtalmologiste mesure le degré de myopie, qui varie de 1 dioptrie (faible) à 6-8 dioptries (forte). Il prescrit ensuite des verres concaves (divergents), afin que l'image se forme juste sur la rétine, et non en avant. En effet, les myopes ont un globe oculaire trop long qui donne une image floue de loin, comme un appareil photo mal réglé. « Autfois, on pensait



qu'il fallait corriger un peu moins que nécessaire, explique le P^e Hache. On croyait ainsi ralentir l'évolution de la myopie. » La tendance actuelle est au contraire de corriger « juste » et de mettre ses lunettes dès qu'on en éprouve le besoin, notamment au cinéma où quand les yeux picotent.

Faites vérifier sa vision au moins une fois par an : une adaptation de la correction est souvent nécessaire. Heureusement, les lunettes sont mieux remboursées à cet âge. Entre 6 et 18 ans, la Sécurité rembourse une paire de lunettes par an, à 65 % du tarif de base. Elles sont réalisées avec des verres organiques incassables, qui peuvent toutefois se rayer. Les lentilles rigides sont une

bonne solution, mais il faut prévoir aussi des lunettes. Quant à la chirurgie au laser, elle est réservée aux adultes dont la myopie est stabilisée depuis au moins deux ans.

Les lentilles à quel âge ?

Vers 10-12 ans, la plupart des enfants sont capables d'entretenir leurs lentilles de contact. L'ophtalmo préfère souvent prescrire des lentilles rigides, car, en cas de geste « limites », le risque infectieux est moindre. Une hygiène rigoureuse est indispensable. Rappelez à votre enfant qu'il doit se laver les mains avant chaque manipulation, et que des lentilles ne se rincent jamais à l'eau du robinet.

Soleil : 6 recettes maison pour soulager vos yeux

Trop de soleil ou trop d'ordinateur : le résultat est le même. Vos yeux picotent, vos paupières sont gonflées... Voici six recettes à faire vous-même pour soulager vos yeux fatigués et retrouver un regard pétillant.

Des compresses à la camomille

Préparez une tisane de camomille, et laissez-la refroidir. Trempez-y deux morceaux de coton, pressez-les un peu pour les essorer, et posez sur les yeux. Laissez agir pendant une dizaine de minutes.

À défaut d'infusion « maison », vous pouvez bien sûr utiliser des sachets tout prêts !

A noter : la camomille est également très utile pour lutter contre les migraines et les céphalées de tension. Quand une migraine pointe le bout de son nez, massez-vous les tempes avec des boutons de fleurs de camomille ou avec une compresses imbibée d'huile essentielle de camomille.

Des compresses de thé noir

Versez une petite tasse d'eau bouillante sur 2 cuillères à soupe de thé noir.

Laissez infuser une demi-heure, et filtrez. Trempez des compresses, ou des disques

d'ouate, dans l'infusion tiède, et appliquez sur les paupières pendant une dizaine de minutes.

Prenez un bain... de pied

Ce bain agit sur vos yeux par stimulation des zones réflexes qui se trouvent sous les pieds. Douchez vos pieds à l'eau froide en insistant sur la plante des pieds, les orteils, les talons et les malléoles. Préparez 2 bassines : une d'eau froide et une d'eau chaude. Trempez vos pieds 45 secondes dans l'eau froide puis 3 minutes dans l'eau chaude. Répétez trois fois ce bain de pied.

Un cataplasme de pain et d'œuf

Mélangez de la mie de pain complet, un jaune d'œuf et du lait tiède. Jusqu'à ce que vous obteniez une pâte bien homogène. Appliquez cette préparation tiède sur vos yeux pendant une vingtaine de minutes. Enlevez le cataplasme sans rincer.

A noter : le cataplasme permet de soulager mais il est clair que si vous ne constatez pas d'amélioration, il est sage de consulter votre médecin.

Un cataplasme d'argile blanche

Contrairement à l'argile verte, astringente, l'argile blanche convient à toutes les peaux



mêmes les plus fragiles et les plus sensibles car elle est fortement minéralisante. Mélangez une grosse cuillère à soupe d'argile blanche en poudre avec de l'eau froide, de manière à obtenir une pâte épaisse. Déposez cette pâte sur deux morceaux de gaze, reploiez et posez sur vos yeux fermés. Gardez ces cataplasmes d'argile entre 20 et 40 mn sur vos yeux. Un petit jeu pour fortifier vos yeux. Avec la main gauche, couvrez votre œil gauche. Avec la main droite, lancez verticalement une petite balle devant vous à la hauteur de l'œil droit et rattrapez-la. Faites de même en couvrant l'œil droit et en jouant avec la main gauche. Répétez quelques minutes de chaque côté.

SOUDAN DU SUD La moitié de la population touchée par la malnutrition

Près de la moitié de la population du Soudan du Sud souffre de la malnutrition extrême, un chiffre en hausse de 40% sur un an, selon un rapport de trois agences des Nations unies publié lundi.

En janvier 2018, 5,3 millions de personnes, soit 48% de la population sud-soudanaise, étaient en situation d'insuffisance alimentaire et classées dans les trois niveaux supérieurs de l'échelle IPC, le critère le plus utilisé pour classer la sécurité alimentaire.

Ce chiffre est en hausse de 40% sur un an, selon ce rapport présenté par trois organisations des Nations unies, le Fonds pour l'enfance (Unicef), le Fonds pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM).

En 2017, le Soudan du Sud avait connu entre février et juin quatre mois de famine, qui avait affecté environ 100.000 personnes dans les comtés de Leer et Mayendit, dans l'ancien Etat d'Unité (Nord).

"L'amélioration de l'accès (aux populations) et une aide humanitaire massive ont réussi à contenir la famine l'an passé.

Malgré tout, les prévisions en terme d'insécurité alimentaire n'ont jamais été aussi mauvaises qu'elles le sont aujourd'hui", ont indiqué l'Unicef, la FAO et le PAM dans un communiqué commun.

L'ONU considère que la famine n'est pas d'origine climatique, mais est "causée par l'homme".

Plus de quatre années de conflit ont limité la production agricole, provoqué la destruction des stocks, engendré une inflation galopante et forcé les gens à fuir leur foyer.

"La situation se détériore avec chaque année de conflit, de plus en plus de personnes perdant le peu qu'ils possèdent.

Nous sommes d'autant plus inquiets que la saison de soudure, quand les récoltes sont épuisées, devrait commencer cette année beaucoup plus tôt que d'habitude", a déclaré Adnan Khan, directeur du PAM pour le Soudan du Sud.

Alain Noudehou, le coordinateur humanitaire de l'ONU au Soudan du Sud, a indiqué en conférence de presse que seulement 5,5% des 1,7 milliards de dollars (1,3 milliards d'euros) nécessaires pour 2018 avaient été versés.

Deux ans et demi après son indépendance, le Soudan du Sud a plongé en décembre 2013 dans des violences qui a fait des dizaines de milliers de morts, quatre millions de déplacés et provoqué une crise humanitaire catastrophique.

RD CONGO 9 morts dans des violences intercommunautaires dans l'Est

Neuf personnes ont été tuées lundi dans une attaque attribuée à des miliciens hutu dans une région de l'est de la République démocratique du Congo, théâtre de fréquentes violences meurtrières à caractère communautaire, a indiqué une source locale.

"Dans l'attaque de Bwalanda par des Mai-Mai Nyatura (miliciens hutu), quatre civils ont trouvé la mort (...).

Cinq miliciens ont été tués lors de la riposte menée par l'armée congolaise, a déclaré Jeannot Makasi, responsable administratif local cité par l'AFP. Située dans le territoire de Rutshuru dans la province du Nord-Kivu, la localité de Bwalanda est peuplée de ressortissants hutu, nande et hunde.

Ces trois communautés s'affrontent régulièrement pour le contrôle des terres.

L'attaque des miliciens s'est faite "en représailles" de l'incendie d'une centaine de cases du village Mutanda habité majoritairement par des hutu congolais, a expliqué M. Makasi. L'attaque a surpris des enfants qui se rendaient à l'école et des parents qui s'en allaient aux champs. La localité "se vide de ses habitants", a indiqué M. Makasi.

En 2017, plusieurs dizaines de personnes ont été tuées dans des affrontements entre ces communautés de la région. La présente attaque est la première depuis le début de cette année. Nande et Hunde accusent les Hutu congolais, considérés comme des étrangers, de soutenir les rebelles hutu rwandais de Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

Les Hutu congolais, qui ne nient pas être à la recherche de nouvelles terres agricoles, accusent les Nande et les Hunde de violer leur droit constitutionnel à la liberté d'installation.

SAHARA OCCIDENTAL Proclamation de la RASD: référendum symbolique lors de la 2^e journée commémorative

Les festivités de la deuxième journée pour la célébration du 42^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), ont été marquées par un programme riche et varié, comprenant notamment l'organisation du Marathon du Sahara et d'un Référendum symbolique pour l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le Référendum pour l'autodétermination a été organisé en marge de la Conférence internationale de solidarité avec le peuple sahraoui dans sa résistance pacifique.

"Nous avons lancé cet appel au vote symbolique pour donner la possibilité au peuple sahraoui de revendiquer son droit inaliénable à l'autodétermination et rappeler l'existence réelle de la RASD", a déclaré Abdeslam Omar, président de l'Organisation internationale pour les détenus sahraouis, chargé de l'organisation du Référendum.

M. Abdeslam a précisé que l'organisation de ce Référendum qui marque les 134 années d'occupation exercée par l'Espagne puis le Maroc, coïncide avec les récentes positions et mesures prises par l'Union africaine (UA) mais aussi avec les décisions de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) qui stipulent que le Maroc est bel et bien un Etat occupant et que seul le peuple sahraoui peut décider de son propre avenir.

Plusieurs invités venus de plusieurs pays ont participé au scrutin symbolique notamment, des pays d'Europe, d'Amérique latine, dont les Etats unis, et d'Afrique.

Ont pris également part à ce scrutin référendaire les organisateurs, les population sahraouis et les représentants des médias.

"Cette urne est très symbolique et significative, elle représente les 134 années de souffrances du peuple sahraoui", a indiqué le chargé de l'organisation du Référendum.



M. Abdeslam a, à cette occasion, montré la nouvelle démarche qui devra être prise lors du prochain Référendum de ce genre, où un nouveau slogan appellera à "la libération du Sahara occidental afin de souligner que même l'urne pour le Référendum est détenue et que les Nations unies n'ont pas assumé leur responsabilité envers le peuple sahraoui". Il sera aussi question d'insister sur l'application des résolutions adoptées par l'ONU pour l'organisation d'un Référendum libre et juste", a annoncé le même responsable.

Concernant les listes d'inscription des électeurs sahraouis, M. Abdeslam a affirmé qu'il n'y avait plus de problèmes de listes après l'Accord de Houston en 1997 et la reprise de la campagne d'identification des électeurs sahraouis en 1999.

"C'est une calomnie et des mensonges de la part du Maroc qui prétend que le problème réside dans l'élaboration des listes électorales", a soutenu M. Abdeslam.

Les résultats de ce scrutin sont attendus pour la soirée dans le camp des réfugiés à Smara, a-t-on annoncé.

M. Abdeslam prévoit une forte participation à ce référendum symbolique, en particulier parmi les délégations étrangères venues de loin et ayant accepté le partage de la souffrance avec les réfugiés sahraouis, en guise de soutien et de solidarité avec un peuple en lutte pour son indépendance.

UGANDA Une réunion de l'Amisom à Kampala pour discuter d'un retrait de la Somalie

Les dirigeants des pays contributeurs des troupes de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) se réuniront à Kampala en Ouganda pour discuter du processus de transition des responsabilités sécuritaires aux Forces nationales somaliennes de sécurité, a indiqué lundi le ministère ougandais des Affaires étrangères dans un communiqué.

La réunion sera convoquée par le président ougandais Yoweri Museveni et les représentants de la

Commission de l'Union africaine, du secrétariat de l'ONU, de la Commission de l'Union européenne, des organisations régionales et sous-régionales, et les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU" participeront à cette réunion, selon la même source.

"Le Sommet est convoqué dans le cadre des conclusions de la réunion de septembre 2017 organisée à New York par le président Yoweri Museveni en marge de

l'Assemblée générale des Nations Unies.

Le sommet de New York a été convoqué pour discuter de la situation en Somalie", explique le communiqué signé par le porte-parole du ministère, Alfred Nnam. L'AMISOM a été créée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine en 2007 avec un mandat initial de six mois.

Le but de la mission de maintien de la paix était de soutenir un congrès de réconciliation nationale.

Plus tard, le mandat a été

prolongé car les terroristes fidèles aux shebab continuaient d'attaquer des pays de la région est-africaine tout en consolidant leurs bases en Somalie.

En novembre, l'AMISOM a annoncé le retrait de 1 000 des 22 000 soldats du pays de la Corne de l'Afrique et le retrait de tous les soldats de maintien de la paix étrangers d'ici la fin de l'année 2020.

Les pays qui contribuent à l'AMISOM sont l'Ouganda, le Burundi, l'Ethiopie, le Kenya et les Djibouti.

NIGERIA Buhari reconnaît l'enlèvement de 110 élèves par des membres présumés de Boko Haram à Dapchi

Le président nigérian, Muhammadu Buhari a reconnu l'enlèvement il y a une semaine de 110 élèves, à la suite de l'attaque de leur école dans le nord-est du Nigeria par des membres présumés du groupe terroriste Boko Haram.

"Le gouvernement reste aux côtés de celles (les étudiantes de Dapchi) qui ont été enlevées", a déclaré M. Buhari lors de la visite à la présidence d'une délégation d'anciens otages de Boko Haram, libérés au début du mois.

"J'ai ordonné à toutes les agences de sécurité du pays de garantir la sécurité

dans nos écoles (...) et de ramener les filles kidnappées à leurs familles", a souligné le chef de l'Etat.

Cet enlèvement de masse rappelle celui de 276 lycéennes à Chibok en avril 2014 par le groupe Boko Haram.

M. Buhari avait été élu un an plus tard, sur la promesse d'éradiquer le groupe terroriste et de retrouver les "filles de Chibok". Une centaine d'entre elles ont été depuis libérées. Vendredi le président s'est excusé auprès des parents que "ce soit arrivé", et avait qualifié cette disparition de "catastrophe nationale". Comme en 2014, une grande

confusion règne sur les circonstances de cette attaque, et les autorités n'ont confirmé que dimanche, soit six jours après les faits, que 110 jeunes filles étaient toujours disparues.

Si Boko Haram est largement affaibli depuis quelques temps, la situation sécuritaire dans le pays s'est généralement détériorée, dans un pays qui compte quelque 190 millions d'habitants. L'apparition de Boko Haram en 2009, a fait plus de 20.000 morts et donné lieu à des déplacements en masse, soit 2,6 millions de cas depuis.

APS

YÉMEN

6 soldats tués «par erreur» par un raid de la coalition

Six soldats yéménites ont été tués "par erreur" lors d'un raid aérien de la coalition emmenée par l'Arabie saoudite sur leur base militaire, située à 50 kilomètres à l'est de la capitale Sanaa, a indiqué une source militaire progouvernementale.

La coalition arabe mise en place par l'Arabie saoudite apporte depuis trois ans un soutien armé aux forces gouvernementales yéménites contre les éléments du groupe armé Ansarullah (Houthis).

"Un raid (mené) par erreur par les avions de la coalition a fait six morts, un officier et cinq soldats", a précisé cette source, citée par l'AFP.



Selon elle, 15 soldats ont également été blessés dans le raid contre le camp militaire situé dans la région montagneuse de Nihm, un territoire à mi-chemin entre le fief

gouvernemental de Marib et Sanaa. Une autre source militaire progouvernementale a donné un bilan plus lourd de 20 morts, dont trois hauts commandants.

IRAN - ETATS-UNIS

Téhéran appelle Washington à abandonner sa «guerre psychologique» contre l'Iran

Le ministère iranien des Affaires étrangères a demandé lundi aux autorités américaines d'abandonner leur "guerre psychologique" et de propager la communauté internationale et les Européens de forger des relations étroites avec Téhéran.

Cependant, "la politique américaine vis-à-vis de l'Iran a été dévoilée au grand jour et la communauté mondiale décide selon ses propres intérêts", a souligné le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Bahram Qasemi lors de sa conférence de presse hebdo-

madaire. Le fait que les Etats-Unis répètent semipiternellement la même rengaine hostile à l'Iran est un signe d'échec de leurs politiques, selon M. Qasemi.

"Nous sommes en négociations avec certains pays pour renforcer les relations économiques", a-t-il déclaré.

"Nous conseillons aux Américains d'abandonner ces politiques [hostiles] et d'incorporer de la sagesse dans leur processus décisionnel", a-t-il lancé.

Le président américain Donald Trump critique constamment l'accord sur le nucléaire signé entre l'Iran et la Russie, le Royaume-Uni, la France, la Chine, les

Etats-Unis et l'Allemagne en 2015, qui prévoit l'allègement des sanctions contre Téhéran en échange d'une suspension de son programme nucléaire.

M. Trump a demandé la modification de l'accord sur le nucléaire, la suppression des clauses de suspension de certaines restrictions imposées à l'Iran, le renforcement des règles d'inspection et la restriction du programme iranien de développement de missiles de longue portée.

Dimanche, le ministère iranien des Affaires étrangères a estimé que les conditions fixées par les Etats-Unis pour maintenir l'accord international sur le nucléaire ira-

nien étaient inadmissibles. Les Etats-Unis, en tant que partie à l'accord multilatéral de 2015, ne peuvent modifier les conditions de l'accord, a souligné le ministre Mohammad Javad Zarif, avant de dénoncer une tentative des Etats-Unis de se soustraire à leurs engagements.

L'Iran a fait savoir qu'il n'adopterait aucune mesure n'entrant pas dans le cadre de ses engagements aux termes de l'accord sur le nucléaire de 2015 et n'accepterait pas non plus que l'accord soit modifié.

Le pays a par ailleurs menacé de se retirer de l'accord s'il ne retirait pas de bénéfices économiques.

SYRIE

Poutine ordonne une «trêve humanitaire» quotidienne dans la Ghouta orientale à partir d'hier



Le président russe Vladimir Poutine a ordonné l'instauration à partir de mardi d'une "trêve humanitaire" quotidienne dans la Ghouta orientale en Syrie, a indiqué lundi le ministre russe de la Défense.

"Sur ordre du président russe et dans le but d'éviter les pertes parmi les civils de la Ghouta orientale, une trêve humanitaire quotidienne sera instaurée à partir du 27 février de 09H00 à 14H00", a indiqué le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, cité dans un communiqué.

Selon M. Choïgou, des "couloirs humanitaires" seront mis en place pour permettre l'évacuation des civils. "Leurs coordonnées sont prêtes et seront rendues publiques bientôt", a-t-il précisé.

Cette mesure intervient après l'adoption à l'unanimité samedi par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution réclamant "sans délai" un cessez-le-feu humanitaire d'un mois en Syrie.

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a accusé lundi les groupes armés de la Ghouta orientale de "tenir la population locale en otage", qualifiant la situation autour du fief rebelle de "très tendue".

A la suite d'une demande de garanties de la Russie, le Conseil de sécurité a prévu de se réunir à nouveau sur ce sujet dans quinze jours pour voir si le cessez-le-feu était bien appliqué.

GRANDE-BRETAGNE

Le Premier ministre bulgare plaide pour l'adhésion des pays des Balkans à l'UE

Le Premier ministre de la Bulgarie, qui assure la présidence tournante de l'Union européenne (UE), a défendu lundi l'adhésion des pays des Balkans à l'UE, mettant en avant les réformes politiques et économiques opérées par les six pays concernés.

Boïko Borissov, dont le pays assure pour six mois la présidence tournante de l'UE, a qualifié d'"excellents élèves" les pays voisins de la Bulgarie que sont la Macédoine et la Serbie, ainsi que l'Albanie, le Monténégro, le Kosovo et la Bosnie-Herzégovine, vantant les réformes politiques et économiques mises en place dans l'optique d'intégrer l'UE.

"Nous avons tous essayé de montrer que nous pouvons être ces excellents élèves qui assurent l'Etat de droit, la concurrence et le développement économiques, et que nous méritons de faire partie de l'UE", a affirmé M. Borissov, se faisant le porte-parole des six Etats des Balkans. "Si nous avons ne serait-ce qu'un seul de ces pays en dehors de l'UE, alors c'est un problème" pour les Etats voisins, a-t-il estimé, soulignant les liens économiques et les projets d'infrastructures qui existent dans la région.

Il s'exprimait à Londres aux côtés d'autres chefs de gouvernement de la région dans le cadre d'une conférence organisée par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) sur l'investissement dans les Balkans de l'Ouest.

Le président de la Berd, le Britannique Suma Chakrabarti, a de son côté estimé que l'adhésion à l'UE de ces six pays constituait une "perspective claire", encouragée par l'institution.

APS

ONU

Guterres lance une nouvelle initiative de désarmement mondial

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a lancé lundi une "nouvelle initiative" pour revitaliser le désarmement dans le monde qui compte quelque 150.000 armes nucléaires.

Le SG de l'ONU, Antonio Guterres n'a pas fourni beaucoup de détails sur son projet, mais a déclaré que son objectif était de donner "une plus grande impulsion et une direction au désarmement mondial".

Lors d'un discours devant la Conférence du désarmement au Palais des Nations de Genève, M.

Guterres a souligné qu'il voulait renouveler les approches qui ont conduit à un blocage ces dernières années.

L'objectif fixé par l'ONU d'un monde dénucléarisé reste un projet éloigné, alors qu'on compte actuellement quelque 150.000 armes nucléaires dans le monde", a rappelé M. Guterres.

Il a ajouté que "certains objectifs de longue date, comme la diminu-



tion des dépenses militaires et la réduction des forces armées, ont été abandonnés", alors qu'on "exalte et glorifie la puissance militaire".

"En même temps, le commerce mondial des armes n'a jamais été aussi florissant depuis la Guerre Froide", a insisté M. Guterres.

Il a déclaré qu'il avait chargé son envoyée spéciale sur le désarmement, la diplomate japonaise Izumi Nakamitsu, d'engager des consultations au sein du système de l'ONU et parmi les Etats membres afin de proposer une stratégie qui restaurera "le rôle du désarmement en tant que composante intégrale" du travail des Nations unies.

Les efforts de dénucléarisation, a-t-il poursuivi, devraient être accompagnés de stratégies visant à imposer l'interdiction des armes chimiques et à développer des outils pour gérer les menaces posées par les nouvelles technologies telles que les armes autonomes et télécommandées, également appelées robots tueurs.

"Nous ne pouvons pas assister à une érosion supplémentaire du cadre global pour le désarmement", a-t-il dit, en citant des points chauds comme la péninsule coréenne.

"En fait, nous devons l'inverser de toute urgence."

MILIANA (AÏN DEFLA) : Des monuments révélateurs de la gouvernance ottomane

Devenue vers 1517 le premier caïdat turc de la région d'Alger, Miliana (Aïn Defla) qui, à l'instar de nombre de villes du Maghreb de l'époque a connu plusieurs conquêtes, compte de nombreux monuments attestant de la gouvernance ottomane.

Bâtie à 740 mètres d'altitude sur une plate-forme rocheuse aux contours abrupts en saillie sur le penchant méridional du mont Zaccar qui la couvre entièrement au Nord, Miliana a, de tout temps, attiré en raison notamment de sa position géostratégique.

Cet atout incita Aroudj Barberousse à y installer alors les tribus Makhzen afin de mieux contrôler la région et, partant, étendre la présence turque vers d'autres villes du pays, notamment celles de l'Ouest, affirment des historiens.

Dar El Khilafa, un signe avant-coureur du passage des Turcs

Pour l'archéologue et ex-directeur de la Manufacture d'armes de Miliana, Abbas Kébir Benyoucef, Dar El Khilafa, plus connu sous l'appellation de Dar El Emir, constitue, de par sa conception, l'un des signes les plus importants attestant du passage des Turcs dans la ville.

Résidence du premier gouverneur ottoman de Miliana, Hassan, puis celle de Othmane el Kourdi devenu par la suite Bey de Médéa, cette demeure est devenue le siège du califat de l'émir Abdelkader dès 1835, d'où son appellation de Dar El Emir, a précisé M. Benyoucef, également illustrateur, dessinateur, musicien et auteur de plusieurs livres et bandes dessinées qui



traitent de l'histoire de l'Algérie.

Construite dans le style mauresque, la bâtisse s'étendant sur une superficie de plus de 2600 m², possède au milieu de sa cour (ouest eddar) un jet d'eau, entouré de galeries soutenues par des arcades.

Classée en 1992 patrimoine culturel national, elle a fait l'objet d'une opération de rénovation et d'aménagement, se voyant transformée en musée renfermant plusieurs salles d'exposition (ethnographie, antiquités romaines, résistance populaire et période relative à la Guerre de Libération). De son

côté, le chef du service archéologie à la direction de la Culture de Aïn Defla, Yakhlef Farid, a mis en exergue le fait que la conception de Dar El Amir prenne en ligne de compte un certain nombre de spécificités se rapportant à la culture musulmane.

Il a, dans ce cadre, fait allusion à l'entrée de la bâtisse, la disposition des chambres tout autour de la cour ainsi qu'à la présence d'un hammam, autant d'éléments qui, a-t-il appuyé, sont révélateurs de l'empreinte ottomane en matière de construction.

Mausolée de Sid Ahmed Benyoucef ou la baraka du saint patron de la ville

Le mausolée de Sid Ahmed Benyoucef de Miliana est l'autre monument attestant de l'empreinte apposée par les Turcs lors de leur passage dans cette cité.

Bâti en 1774 par le Bey d'Oran, Mohamed El Kebir, en hommage à Sid Ahmed Benyoucef (considéré comme le saint patron de la ville), ce monument compte trois annexes, en l'occurrence le sanctuaire, la mosquée et la zaouïa renfer-

mant plusieurs petites cellules destinées à accueillir les tolbas (récitants du Coran) et les personnes de passage.

L'entrée principale de l'édifice débouche sur un grand patio bordé de galeries munies d'arcades et fleuri d'un noyer, d'un oranger et d'un plant de jasmin.

Classé patrimoine national en 1978, ce monument, considéré en tant que complexe culturel, connaît à l'heure actuelle une opération de rénovation et de réhabilitation. L'horloge El batha, dénommée de la sorte car construite à la place du minaret d'une ancienne mosquée dont elle porte le nom, témoigne également du passage des Turcs dans la ville.

Le même constat est susceptible d'être fait s'agissant des remparts de la ville construits en vue d'assurer la défense de la ville contre tout éventuel assaillant. Les Turcs avaient recouru aux pierres de ces forteresses pour bâtir deux enceintes, la première, fortifiée, entourait la Casbah sur le côté sud-est de la ville au moment où la seconde ceinturait la ville turque sur les côtés nord et est.

"Il est on ne peut plus logique que le dominateur aspire à instaurer ses habitudes notamment en matière de construction", a observé M.Yakhlef en guise de conclusion.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

THÉÂTRE

Les wilayas d'El Bayadh et Ghardaia hôtes de la manifestation «Mostaganem capitale du théâtre»

Le théâtre régional "Djillali Benabdelhalim" de Mostaganem abrite la semaine culturelle théâtrale des wilayas d'El Bayadh et de Ghardaia dans le cadre de la manifestation "Mostaganem capitale du théâtre 2017".

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par la présentation, dimanche soir, d'une pièce "Gaâ" de l'association des arts culturels et de créations de jeunes de la wilaya d'El Bayadh, écrite par l'Irakien Ammar Djaber Naâma et mise en scène par Belhadj Ahmed.

Les faits de cette représentation se déroulent dans un navire où se trouvent quatre personnages aux tendances et concepts intellectuels différents: un jeune conservateur, un obèse, un religieux et un intellectuel.

La confrontation entre eux s'achève par un drame.

L'association "Théâtre Bouderga" de la wilaya d'El Bayadh présentera, lundi en soirée, sa pièce "Ja yekahalha aâmaha" écrite, interprétée et mise en scène par Kandi Ahmed Hicham, avec la participation de l'artiste Tahri Fatiha en écriture du texte et interprétation.

Le public du théâtre régional "Djillali Benabdelhalim" sera au rendez-vous demain mardi avec la représentation théâtrale de la wilaya



de Ghardaia intitulée "Ardjoun fawk el maet" de la production de l'association "El Wafae" d'art et de culture.

La pièce théâtrale "Madhar ettibgh" de l'association d'arts et de créations de la ville de Metlili sera présentée le 28 février sur la scène de la Maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki".

La manifestation "Mostaganem, capitale du théâtre 2017" a été ouverte

en mars 2017 pour durer une année sous le slogan "Célébrons la ville, célébrons le théâtre", avec un programme comportant des activités des différents théâtres régionaux du pays, des expositions, des spectacles pour adultes et enfants, des conférences et des journées d'étude nationales et internationales, ainsi que des ateliers de formation en 4ème art.

CINÉMA D'EXPRESSION

MOZABITE :

Les cinéastes de la vallée du M'zab veulent leur place dans le monde du 7e art

Délaissé par leurs aînés, le cinéma attire ces dernières années les jeunes cinéastes de la vallée du M'zab qui veulent avoir leur place dans le monde du 7ème art en s'investissant dans la production de films, notamment dans la catégorie documentaire.

Rencontré en marge de la 16ème édition du Festival culturel national annuel du film amazigh qui se déroule à Tizi-Ouzou, du 24 au 28 février courant, le réalisateur Hammou Oudjana (28 ans), natif d'El Guerrara (Ghardaia), qui participe à cette compétition avec le documentaire "Izouran n Izlwan", a indiqué que cet intérêt des jeunes mozabites au cinéma a été encouragé, notamment par le développement des technologies de l'information et de la communication.

"Un groupe de jeunes de la wilaya de Ghardaia a commencé il y a quelques années à s'intéresser au 7ème art et se sont mis à l'ouvrage en réalisant des films, principalement dans la catégorie documentaire, mais nous sommes toujours au premiers balbutiements du Cinéma d'expression mozabite", a-t-il observé.

"Cet intérêt et cette volonté d'investir le monde du cinéma ne sont pas seulement motivés par le désir de tenter l'aventure cinématographique, mais par aussi plusieurs facteurs dont le besoin de révéler à l'écran des sujets qui concernent directement les habitants de la vallée du M'zab et de dévoiler la richesse du patrimoine culturel de cette région qui n'a pas été assez médiatisé et, le cinéma offre l'opportunité de le faire connaître", a observé M. Oudjana.

Le cinéma mozabite naissant a permis de révéler des compétences et un savoir-faire chez les jeunes cinéastes de Ghardaia dont l'un d'entre eux a réussi, en 2016 à l'occasion de la 15ème édition du FCNAFA, à décrocher l'Olivier d'or du meilleur film documentaire. Il s'agit de Mustapha Boukertas, pour son documentaire "Itren N Lmiloud", un film qui raconte la manière avec laquelle est célébrée la fête du Mawlid Ennabaoui à Ghardaia.

S'agissant du choix du documentaire par les réalisateurs émergents mozabites, M. Oudjana a relevé que "ce genre s'adapte le mieux à la société conservatrice ibadite, notamment concernant la femme mozabite qui ne mène pas une vie publique exposée, ce qui n'est pas le cas du film fiction." Il a observé que la femme ibadite n'a pas exprimé d'intérêt pour le 7ème art, précisant qu'"il n'y a même pas de femmes (ibadites) qui font du théâtre".

Toutefois le cinéma d'expression mozabite a tout de même produit deux films de fiction "Aqeltd ghiri" et "Tissret n'imzwarn", signés Mustapha Boukertas, qui ont été diffusés par la chaîne de télévision algérienne TV4 et où la femme est évidemment absente, a indiqué le même réalisateur.

M. Oudjana a souhaité la multiplication des compétitions cinématographiques notamment dans la région sud du pays, et pourquoi pas un festival du film à Ghardaia, afin d'encourager la création et d'inciter les jeunes à produire et à se perfectionner pour pouvoir aller vers la professionnalisation.

16^E FESTIVAL DU FILM AMAZIGH

«Thighrma n Laurés», un documentaire sur l'architecture de terre dans les Aurès

"Thighrma n Laurés" (hameaux des Aurès), un film documentaire consacré au génie architectural des villages traditionnels de la région des Aurès, a été présenté, lundi à Tizi-Ouzou, par sa réalisatrice Hinda Cheurfi.

D'une durée de 13 mn, cette première œuvre de la réalisatrice a été projetée en compétition du 16e Festival national du film amazigh, ouvert samedi à la maison de la culture Mouloud-Mammeri à Tizi-Ouzou.

Mené comme un travail journalistique, "Thighrma n Laurés", explore plusieurs villages de Batna, montrant l'état d'abandon total et la

dégradation avancée qui mine l'habitat traditionnel de la région, considéré comme un savoir-faire commun à toute la région d'Afrique du Nord.

Journaliste de formation, la réalisatrice fait intervenir des citoyens activant au sein d'associations de valorisation du patrimoine ou de tourisme local pour expliquer les avantages que représente ce type d'architecture locale.

Maîtrise des coûts de réalisation et de la facture énergétique, et procédés de construction respectant écologiques, résultant de l'exploitation des matériaux locaux et naturels (bois, pierre, terre),

autant d'avantages économiques détaillés dans le film qui prend le parti de cet habitat traditionnel, parfois millénaire, ayant résisté à l'usure du temps et à l'activité humaine prétendument moderne.

"Thighrma n Laurés" s'intéresse également au potentiel touristique de la région qui compte déjà quelques jeunes guides touristiques débordant de créativité, malgré les moyens modestes à leur disposition.

Le film relève aussi la volonté des habitants de ces villages de réoccuper leurs maisons s'ils venaient à "bénéficier d'une aide à la réhabilitation ou d'une expertise"

pour la restauration de ces villages, aujourd'hui majoritairement désertés et qui pourraient contribuer à promouvoir le tourisme dans la région.

Cinéaste amateur, Hinda Cheurfi, a suivi des études de journalisme et de critique cinématographique, avant de présenter sa première œuvre.

Inauguré samedi, le 16e Festival national du film amazigh se poursuit jusqu'à mercredi à raison de trois projections par jour.

17 œuvres cinématographiques se disputent l'Olivier d'or du 16e Festival national du film amazigh.

«Tamnadt n Laqvayel, asikel d ugama», premier documentaire animalier en compétition pour l'Olivier d'or

"Tamnadt n Laqvayel, asikel d ugama", un film de 29 minutes de Mohamed Fali, est le premier documentaire animalier en compétition au festival culturel national annuel du film amazigh (FCNAFA) qui a débuté samedi dernier à Tizi-Ouzou et se poursuivra jusqu'à mercredi prochain.

Ce film sur la nature et la vie sauvage en Kabylie, projeté lundi à la Maison de la culture Mouloud Mammeri au deuxième jour de cette compétition qui met en lice 17 films (3 longs métrages, 7 documentaires et 7 courts métrages), est le premier épisode d'une série de films documentaires sur la richesse de la biodiversité et la beauté des paysages de cette région montagneuse qui abrite le parc national, réserve de biosphère, du Djurdjura, a expliqué le réalisateur avant le début de la projection.

Le jeune réalisateur a construit son documentaire avec des plans, des prises de vue époustouflantes sur la beauté du paysage de la Kabylie, mettant en scène le comportement dans leurs milieux naturels, de plusieurs espèces animales (oiseaux, batraciens, insectes, singe magot) vivants dans cette région d'Algérie. La musique se fait sobre et douce pour ne pas couvrir la symphonie de Dame nature où, les bruissements de la

pluie et de l'eau ruisselant dans les cours d'eau pour se déverser en cascades dans des bassins naturels se mêlent au croassement des grenouilles et aux gazouillis de nombreux oiseaux, le tout dévoilé dans ce documentaire en un tableau vivant. Le réalisateur a utilisé beaucoup de plans serrés pour filmer l'exécution d'un chant d'oiseau, le vol plané d'un rapace, des papillons et des abeilles butinant, des oiseaux sous la pluie ou qui s'activent à creuser dans des troncs d'arbres, qui se nourrissent, quittant leur nid ou l'y rejoignant, ou la marche rapide d'un canard sur l'eau que Mohamed Fali a savamment croisé avec le mouvement lent d'une tortue qui se laisse choir dans l'eau lorsque le canard prend son envol.

Ce documentaire qui révèle un travail de longue haleine, reste malheureusement muet en l'absence d'une voix off pour accompagner les plans. La musique de fond, reste inchangée durant les 29 minutes du film.

Lors des débats qui ont suivis la projection de ce documentaire, des intervenants ont regretté l'absence d'un commentaire qui aurait donné de la valeur à ce travail.

Mohamed Fali a répondu que par manque de moyens il n'a pu intégrer une voix off. "J'espère avoir les moyens

pour pouvoir refaire le montage de ce documentaire avec une voix off et retravailler aussi la musique", a-t-il dit.

Ce jeune réalisateur, un passionné de la nature, a révélé que la réalisation de ce film a nécessité pas moins de trois ans de travail de terrain pour faire des repérages des endroits que fréquentent les animaux et connaître leurs habitudes et comportement afin de pouvoir les filmer. "Il est très difficile de filmer en plein nature et de réaliser un plan serré.

Il faut de la passion et surtout beaucoup de patience. Parfois on passe toute une journée, voire une semaine au même endroit dans une cachette improvisée pour filmer 10 secondes seulement", a expliqué Mohamed Fali qui compte reprendre ce travail pour l'améliorer et l'enrichir, a-t-il annoncé.

"Nous travaillons avec nos moyens et un matériel qui n'est pas adapté pour ce type de documentaires.

Le matériel adéquat coûte très cher, et n'est pas à notre portée", a-t-il dit, tout en souhaitant un soutien des autorités compétentes pour améliorer ce travail et continuer à produire des documentaires, notamment sur la faune, a-t-il ajouté.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Esprits criminels

AVANT LA FIN DU MONDE
Saison 13 épisode 6 - Série TV /
Etats-Unis 2017
Réalisateur : Aisha Tyler
Avec : Kirsten Vangsness,
Matthew Gray Gubler



Une femme a été enlevée à Richmond, en Virginie. La police ne tarde pas à établir un lien entre cette affaire et d'autres enlèvements survenus au cours des cinq dernières années. Appelé à l'aide, le BAU dresse le profil type des victimes : il s'agit systématiquement de jeunes femmes enceintes et psychologiquement fragiles. Un couple, qui se prépare à l'apocalypse, attire l'attention des enquêteurs. Tout semble en effet indiquer qu'ils pourraient être impliqués dans ces drames...

France 2 20:55

Lebowitz contre Lebowitz

LE PROCÈS JULIEN OCELOT
Saison 2 épisode 5 - Série TV /
France 2017
Réalisateur : Frédéric Berthe
Avec : Clémentine Célarie,
Caroline Anglade



Alors qu'elle se rend avec Georges à la prison de Fresnes (Val-de-Marne) où il doit donner des cours de droit, Paule fait la connaissance de Julien Ocelot. Elle décide d'assurer au pied levé la défense de ce jeune pédiatre qui souffre de bouffées délirantes. Il a avoué avoir tué sa compagne Lucile, universitaire, et son frère Yann, médecin. De son côté, Irène décide de reprendre Simon avec elle.

France 3 20:55

Football / Coupe de France

PARIS-SG (L1) / MARSEILLE (L1)
Saison 2017 - Sport



Seulement trois jours après le clasico en championnat, Parisiens et Marseillais s'affrontent de nouveau pour tenter de décrocher une place en demi-finale de la coupe de France. Tenants du titre, Marco Verratti et ses partenaires du PSG s'attendent à un véritable combat tactique face aux Phocéens emmenés notamment par Dimitri Payet et Valère Germain. Au tour précédent, les joueurs de Rudi Garcia ont largement dominé Bourg-en-Bresse pensionnaire de Ligue 2 (9-0). De leur côté, les hommes d'Unai Emery ont éliminé Sochaux (4-1), autre formation de L2. Cette rencontre qui ressemble à une finale avant la lettre s'annonce équilibrée et indécise.

CANAL+ 21:00

Bitcoin Big Bang : l'épopée improbable de Mark Karpelès

Réalisateur : Xavier Sayanoff



Le 11 septembre 2015, le Français Mark Karpelès, à la tête de Mt. Gox, plateforme d'échange de bitcoins basée à Tokyo, est mis en examen pour falsification de données informatiques et détournement de fonds. L'homme est soupçonné d'avoir soustrait 850 000 bitcoins en 2014, soit plus de 300 millions d'euros. Mark Karpelès continue de clamer son innocence. L'ancien patron de Mt. Gox s'est-il enrichi personnellement au détriment de véritables détenteurs de monnaie virtuelle ?

6 21:00

Top chef

EPISODE 5
Saison 9 - Autre



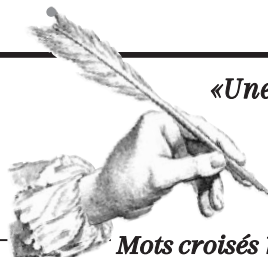
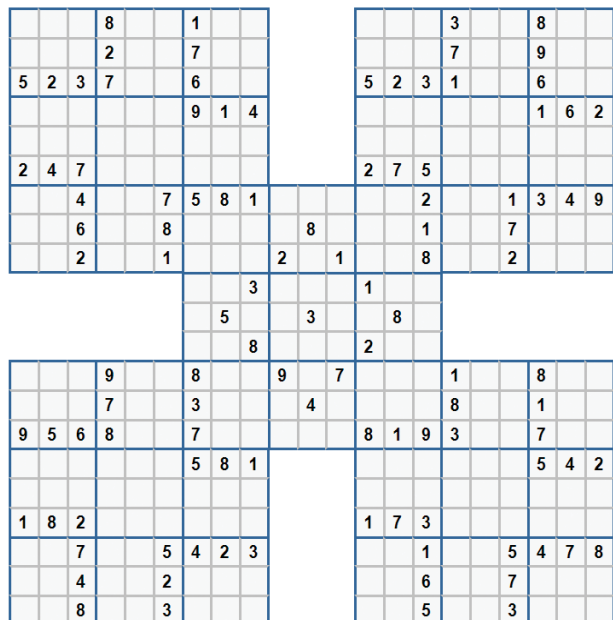
Cette semaine, le chef de file de la bistrologie, Stéphane Jégo, propose un challenge particulièrement difficile aux neuf participants encore en compétition : séduire des enfants avec des abats. Puis les six candidats non qualifiés devront confectionner un dessert au citron afin d'épater trois maîtres pâtisseries Benoît Charvet, Jessica Préalpato et Julien Dugourd. A l'issue de l'épreuve, le concurrent qui aura préparé le meilleur entremets se qualifiera pour la suite du concours. Au terme des deux épreuves, un talent de chaque brigade ira en dernière chance pour défendre sa place.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1807

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Une conscience trop coupable ne croit plus à la clémence».

Citation de William Shakespeare ; Henri IV (1597)

Mots croisés n°1807

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1. Rebelle - Pronom indéfini												
2. Du verbe rendre - Drame japonais - Étain												
3. Radon - S'exprimer oralement												
4. Qui met en doute - Molybdène												
5. Manière de lancer - Vêtement usé												
6. Ancien oui - Rejeté - Télévision												
7. Préparer le programme d'un examen - Héros du déluge												
8. Deux - Accumulation de choses - Administra un stimulant												
9. Céréale à petit grain - Pièce centrale traversée par l'essieu												
10. Institut français d'opinion publique - Mangée pour la première fois												
11. Tantale - Laisser s'écouler un liquide												
12. Et le reste - Sucrer le lait - Du verbe voir												

Horizontalement :

Verticalement :



Grille géante n°507

meurtre	↓	goudron- neras	↓	princi- pales titre féodal	↓	petit pa- resseux délire de molosse	↓	estomac de poulet déshe- rants	↓	céleste	↓	se dis- perserais	↓
propos coquins		justifiais										coincés	
↓		↓		↓		↓		↓				↓	
croisais	→									distin- gués	→		
visage										entrave			
↓						mit à profit posses- sif	→			↓			
matière de béton	→					↓	rognon	→				traverse de blocage	
dare-dare							temps de chaleurs	↓				siècle étoilé arme de chevalier	→
↓				outil de vanneur goût de bonbon	→							↓	↓
énonce- rai	→					do de clé	→			punaise d'eau	→		
persis- tantes						qaz de pub	↓			filé			
↓						↓				↓	au moyer de	→	
mèche de travers	→	retraite sûre	→				aspirera	→			saletés	↓	
↓		exploits	↓				saqa au Texas	↓					
				danse lanquou- reuse crâne	→				courroux poétique	→			poin- draient
existe	→			↓					concret	↓		rajout d'étourdi	→
ville de Chaldée					excita	→						poussé	↓
↓					qains faciles	↓							
		genre de lentilles forte mâchoire	→				spasme terrestre tenir séance	→					armes de guerre
occasion de rire	→	↓				sainte de l'agenda	→			sport nautique	→		
virtuelle						caché	↓			glorifiées	↓		
↓												c'est le cuivre coordi- nation	→
dieu solaire	→				abattre	→			très lestes	→			
distrain					travaille- rai dur	↓			interpé- nétration	↓			
↓							herbivore africain	→				classe- ment chrome en chimie	→
							identique	↓					
enfant sage		émous- sée	→						cassant	→		Capone entre amis	→
↓		dirige	↓						jours romains	↓		allée	↓
					maquil- lerais abri de cigogne	→							
entoura	→											person- nel	→
perds ta voie							arrière	→				valeur du silence	
↓											bien huilé	→	outil de dessin
adepte fanatique	→						dérobée	→					

Solution

C'est arrivé un
28 février

Sudoku n°1806

7	3	6	4	9	1	2	5	8
5	1	2	6	3	8	7	9	4
9	8	4	2	5	7	3	6	1
6	2	1	3	8	5	4	7	9
8	5	9	7	4	2	6	1	3
4	7	3	1	6	9	5	8	2
2	6	7	9	1	4	8	3	5
1	4	5	8	7	3	9	2	6
3	9	8	5	2	6	1	4	7
	3	6	1	2	4	8	7	9
	4	8	9	5	7	1	3	6
	5	7	2	9	6	3	8	1
7	1	2	3	8	5	6	9	4
8	9	6	4	1	7	2	5	3
4	3	5	2	9	6	7	1	8
1	8	3	5	7	2	9	4	6
6	7	4	8	3	9	1	2	5
5	2	9	6	4	1	3	8	7
3	6	7	1	2	8	4	6	9
2	4	8	9	6	3	5	7	1
9	6	1	7	5	4	8	3	2

Mots Croisés n°1806

GRASSOUILLET
LOCATIVE■ESE
AGIS■SUNNITE
SUD■PILA■TR■
■EEE■VA■AMAS
E■SUEE■ERODE
TI■BASER■TER
ENCAN■DEFI■V
■DIGERE■VII
REVES■NIL■OC
AXE■D■LIANE
TETERELLE■SS

Grille géante n°506

■	I	■	A	■	E	■	M	■	E	■	E	■	A
■	AN	■	FR	■	ACT	■	U	■	OS	■	I	■	T
■	T	■	ARG	■	U	■	E	■	S	■	LO	■	O
■	GEN	■	E	■	SEA	■	U	■	NE	■	■	■	■
■	NET	■	A	■	TEL	■	I	■	ER	■	R	■	■
■	ES	■	SEN	■	C	■	E	■	ND	■	OS	■	■
■	I	■	R	■	US	■	I	■	C	■	I	■	■
■	A	■	FF	■	A	■	I	■	R	■	A	■	I
■	AC	■	E	■	S	■	■	■	Z	■	E	■	R
■	AT	■	U	■	S	■	U	■	R	■	E	■	I
■	E	■	T	■	A	■	I	■	N	■	M	■	A
■	I	■	R	■	I	■	S	■	E	■	N	■	I
■	RO	■	T	■	I	■	A	■	R	■	O	■	C
■	NO	■	T	■	E	■	R	■	O	■	N	■	S
■	AS	■	P	■	E	■	R	■	I	■	T	■	E
■	E	■	R	■	I	■	N	■	E	■	R	■	O
■	G	■	A	■	R	■	A	■	G	■	E	■	S
■	C	■	R	■	I	■	■	■	B	■	A	■	S
■	CR	■	I	■	■	■	■	■	RO	■	U	■	G
■	E	■	S	■	S	■	A	■	R	■	T	■	E

2006 :

le Bureau d'État des statistiques (BES) chinois annonce que la population chinoise a augmenté de 7,68 millions de personnes en 2005, soit une croissance naturelle de 5,89 pour mille, contre 5,87 pour mille en 2004. Au 31 décembre 2005, la population chinoise a atteint 1 307 560 000 personnes, dont 562 millions de personnes vivant en ville et 745 millions de personnes dans les régions rurales. Sur ce chiffre total, on compte 674 millions d'hommes (soit 51,5 %) et 634 millions de femmes (soit 48,5 %). En 2005, la Chine a enregistré plus de 16 millions de naissances et environ 8,49 millions de décès.

Le Parlement chinois, lors de la 20^e session du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine, réunie à Pékin, ratifie la Convention internationale contre le financement du terrorisme.

2007 : la sonde américaine New Horizons, en route vers Pluton, survole Jupiter.
2010 : la Tempête Xynthia touche la France.

COUPE D'ALGÉRIE MILITAIRE DE TAEKWONDO :

Consécration de Nacir Merdaci (2^e Région) en poomse



Le représentant de la 2^e Région militaire (RM), Nacir Merdaci, a remporté la Coupe d'Algérie de taekwondo, spécialité poomse, en obtenant la meilleure note sur 13 participants, lundi à l'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale à Zéralda (Alger). Merdaci (7,28), qui conserve grâce à ce succès son titre remporté l'année dernière, a devancé Amer Ouadi de la 1^{re} division blindée (5^e Région militaire) avec une note de 6,82, Ayman Badi de la 4^e Région militaire (6,73) et Rouila Mohamed de la 8^e division blindée (2^e Région militaire) avec 6,70. Les épreuves de la Coupe d'Algérie militaire de taekwondo se poursuivent avec le déroulement des éliminatoires de la spécialité kyorugi, lundi après-midi, alors que les demi-finales et finales sont prévues mardi. Cette compétition enregistre la participation de 123 taekwondoïstes représentant 17 équipes que sont :

Commandement de la Garde républicaine, Commandement de la Gendarmerie nationale, 1^{re} Région militaire, 2^e Région militaire, 3^e Région militaire, 4^e Région militaire, 5^e Région militaire, 6^e Région militaire, Commandement des forces aériennes, Commandement de la défense aérienne du territoire, Commandement des forces navales, 40^e division infanterie mécanisée (3^e RM), 8^e division blindée (2^e RM), 12^e division infanterie mécanisée (1^{re} RM), 1^{re} division blindée (5^e RM), Ecole supérieure de renseignement et de sécurité, Ecole d'application des troupes marines.

VOLLEY-BALL / SUPER-DIVISION MESSIEURS (PLAY-OFF) :

La première journée reportée aux 9 et 10 mars

La première journée des play-off du Championnat d'Algérie de volley-ball, Super-Division messieurs, prévue les 2 et 3 mars, a été reportée aux 9 et 10 mars, a annoncé lundi la Fédération algérienne de la discipline (FAVB). Ce report intervient à cause du retour tardif du GS Pétroliers et du NR Bordj Bou Arreridj après leur participation au Championnat arabe des clubs champions qui s'est terminé dimanche à Tunis par la consécration d'Al-Rayyan du Qatar devant le club organisateur l'ES Tunis (3-0). Les Play-off, constituées des huit premiers à l'issue de la première phase (4 poule A et 4 poule B), regroupe le NR Bordj Bou Arreridj (tenant), le PO Chlef, le NC Béjaïa, l'OMK El-Milia, le GS Pétroliers, l'ES Sétif, la JSC Ouled Adouan et le WA Tlemcen. Le titre de champion 2017-2018 se jouera en 14 journées (aller-retour). Les 7 premières se disputeront sur terrain neutre, alors que la deuxième partie se jouera sous forme de tournoi chez les trois premiers au classement.

BASKET-BALL / ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2019 (AFRIQUE) :

Angola, Nigeria et Tunisie toujours invaincus

Les sélections nationales d'Angola, du Nigeria et de la Tunisie restent invaincues à l'issue des matchs de février des éliminatoires Zone Afrique pour la Coupe du Monde de basket-ball 2019, disputés vendredi, samedi et dimanche à Maputo (groupe D) et à Bamako (groupe B).

En battant le Mali, hôte du Groupe B, sur le score de 82 à 59, le Nigeria a fait passer son bilan à 3-0 et rejoint la Tunisie et l'Angola, les deux autres équipes africaines toujours invaincues dans cette campagne qualificative pour la Coupe du Monde FIBA 2019 en Chine. Sur les trois jours de compétition à Bamako, les anciens champions d'Afrique se sont facilement imposés contre l'Ouganda, le Rwanda et le Mali, avec une marge moyenne de victoire de 33 points.

Inspiré par son capitaine Ike Diogu et Michael Efeberha, le Nigeria a bouclé cette première manche du Groupe B avec trois succès en autant de matches, tandis que l'Ouganda, le Mali et le Rwanda affichent tous le même bilan (1-2).

Dans les matches du Groupe D disputés à Maputo (Mozambique), le Sénégal a dominé le pays hôte (60-52), tandis que la République centrafricaine s'est défaite de la Côte d'Ivoire après une prolongation (63-62). Le Sénégal et le Mozambique (2-1) partagent la tête du groupe, alors que la Centrafrique et la Côte d'Ivoire (1-2) terminent cette première manche derrière à égalité.



En novembre, la Tunisie (championne d'Afrique), avait remporté ses trois matches contre le Cameroun, le Tchad et la Guinée pour prendre les commandes du Groupe A, et l'Angola en avait fait de même dans le Groupe C contre la République démocratique du

Congo, l'Egypte et le Maroc.

La troisième fenêtre qualificative des éliminatoires Zone Afrique pour la Coupe du Monde 2019 aura lieu fin juin-début juillet. Au cours de celle-ci

se joueront les secondes manches des Groupes A (en Tunisie), B (à confirmer), C

(Egypte) et D (Sénégal). L'enjeu final pour toutes les équipes est l'obtention d'une des cinq places pour aller représenter l'Afrique à la toute première Coupe du Monde FIBA à 32 équipes. Celle-ci se déroulera du 30 août au 15 septembre 2019 en Chine.

TISSEMSILT :

Début du championnat de wilaya des sports adaptés aux agents de la Protection civile

Les épreuves du championnat de wilaya des sports adaptés aux agents de la protection civile ont débuté lundi à l'OPOW "chahid Djillali Bounaama" de Tissemsilt. Initiée par la direction de wilaya du secteur à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la protection civile, cette manifestation a enregistré la participation de 150 pompiers des 8 unités secondaires

d'intervention de la wilaya, a indiqué le chargé d'information de cette direction, Mohamed Mahdoun.

Les participants se disputent trois jours durant dans des épreuves de course avec sac au dos, de la meilleure équipe d'ambulancier, du parcours de feu, de jeux d'échecs et un tournoi de football. Les résultats des finales seront connues mercredi soir et les

vainqueurs seront honorés lors d'une cérémonie de célébration de la journée mondiale de la protection civile prévue jeudi à la maison de la culture "Mouloud Kacim Nait Belkacem" de Tissemsilt. Ce championnat est inscrit dans le cadre de la concrétisation de la stratégie élaborée par la Direction générale de la protection civile visant à développer le sport chez ses agents.

EQUIPE NATIONALE DE VOLLEYBALL MINIMES :

Convocation de cinq joueurs de l'Etoile sportive de Tébessa

Cinq (5) joueurs minimes de l'Etoile sportive de Tébessa (EST) ont été convoqués par le sélectionneur national de volleyball, a-t-on appris lundi de la direction de la jeunesse et des sports (DJS). Il s'agit des joueurs Akram Messaï, Achraf Boutouata, Ouassim Chetoui, Abdessamie Chegrouch et Ihabeddine Keraïdia, a précisé la même source. "Ces cinq joueurs convoqués, qui évoluent sous la joute de l'entraîneur Nabil Maalem, ont suscité l'admiration et l'intérêt du sélectionneur national par la qualité

de leur prestation et leur rendement sur le terrain, a fait savoir la même source, ajoutant que ces poulains de l'EST Tébessa se rendront "prochainement" à Alger pour entamer le stage de préparation.

Le club de l'Etoile sportive de Tébessa de volleyball réalise un excellent parcours depuis le début de la saison sportive 2017-2018, a-t-on noté, affirmant que cette équipe est leader du championnat régional de la ligue de Batna de volleyball, qui comporte dix (10) équipes. Qualifiée au huitième

de finale de la Coupe d'Algérie après une victoire contre l'UK de Biskra, l'équipe de l'EST Tébessa affrontera le vainqueur de la rencontre entre le Kawakeb de Skikda et le Fenar Aïn Azel de Sétif, qui évoluent en première division nationale, a-t-on souligné. De son côté, le coach de l'EST Tébessa, Nabil Maalem, déterminé à aller plus loin avec sa formation en vue de décrocher une place sur podium, a espéré que ses joueurs convoqués en équipe nationale donneront le meilleur d'eux-mêmes.

MAROC :

Le Raja sanctionné après des actes de vandalisme

Le club de football marocain, Raja de Casablanca, a écopé lundi de deux matchs à huis clos et une amende de 50.000 dirhams (4.500 euros), après des violences survenues dimanche dans un match de championnat face au Kawkab de Marrakech, a annoncé lundi la Fédération marocaine de football (FRMF).

La commission de discipline de la FRMF a également condamné le club à prendre en charge les dégâts occasionnés dans le stade de Marrakech "après évaluation" des dommages, précise un communiqué.

Quelque 65 supporters ont été arrêtés et placés en garde à vue après des "actes de vandalisme", survenus pendant ce match remporté à l'extérieur par le Raja face au Kawkab (3-0).

Les troubles ont causé "d'importants dégâts matériels dans les installations du stade", et fait 14 blessés parmi les forces de l'ordre, selon un communiqué du procureur du Roi.

Plus de 2.000 sièges ont été arrachés pendant le match et l'arbitre a dû arrêter la rencontre pendant six minutes après ces incidents, selon la presse locale.

Peu avant la rencontre, cinq supporters du Raja ont trouvé la mort dans un accident de la route sur le chemin du stade, avaient par ailleurs rapporté des médias locaux.

CAN2019 U20 (PRÉPARATION)/ MATCH AMICAL:**La Tunisie domine le Qatar 6-3**

La sélection tunisienne des moins de 20 ans, prochain adversaire de l'Algérie en qualification de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 des U20 de football, a remporté ce lundi un large succès en amical aux dépens de la sélection qatarienne sur le score de 6 à 3.

Les buts tunisiens ont été inscrits par Mohamed Ali Ben Romdhane (7 et 56 mn), Yousri Hamza (22 et 63 mn) et Moomen Rahmani (67 et 75 mn SP). L'équipe algérienne des moins de 20 accueillera son homologue tunisienne entre le 30, le 31 mars et le 1er avril, alors que la seconde manche est fixée entre le 20, le 21 et le 22 avril en Tunisie. En cas de qualification, la sélection algérienne sera opposée au Ghana, au 2e tour programmé au mois de mai prochain. En prévision de cette double confrontation, la sélection algérienne U-20 s'était imposée samedi face au Qatar (2-0) en match amical disputé à Tabarka en Tunisie.

L'unité d'Alger remporte la coupe d'Algérie des agents de la Protection civile à Biskra

L'équipe de l'unité de la protection civile de la ville d'Alger a remporté la coupe d'Algérie des agents de protection civile en battant en finale au complexe sportif 18 février de Biskra, la sélection de l'unité d'entraînement et d'intervention d'Alger.

Les poulains de l'entraîneur Mohamed Bounefaâ ont battu lundi soir aux tirs au but (6-5) leurs vis-à-vis au terme de la rencontre terminée sur un nul vierge (0-0) par une journée ensoleillée.

La rencontre jouée dans de bonnes conditions d'organisation intervient à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la protection civile, a souligné le colonel Ali Beourri, sous-directeur à l'animation sociale à la direction générale de la protection civile. Cette compétition de coupe a donné lieu à l'organisation de 312 matches ayant mis en lice 51 équipes représentant les différentes unités de corps à travers le pays. La finale a été précédée par un match des vétérans entre l'unité de Mascara et l'unité de la ville d'Alger terminée sur le score de 0-2.

La cérémonie de remise de la coupe s'est déroulée en présence du wali de Biskra Ahmed Keroum et des cadres de la direction générale de la protection civile.

APS

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL: Installation de la commission de discipline

La nouvelle commission de discipline chargée de traiter les dossiers disciplinaires des championnats Mobilis de Ligue 1 et de Ligue 2, ainsi que les tours nationaux de la coupe d'Algérie, a été installée lundi par le secrétaire général de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Saad, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

La présidence de cette structure a été confiée à Kamel Mesbah, avocat. La commission est composée de Soualah Ahmed, de la Ligue inter-régions (LIRF), de Bounazo Rabah de la Ligue de football de la wilaya d'Alger et de Belmadanu Kahina, juriste à la LFP, précise la même source.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence d'Ali Malek et d'Amar Bahloul, membres du directoire de la Ligue de football professionnel.

Hamid Haddadj avait annoncé mardi dernier sa décision de se retirer de cette structure juridictionnelle pour des "raisons personnelles" et dans "l'intérêt du football national".

"J'ai décidé de me reti-



rer, ainsi que les trois membres de la commission de discipline pour des raisons personnelles, d'autant que nous avons remarqué que nous n'avons pas été consultés dans des

décisions qui ont été prises par la FAF. Nous avons préféré prendre cette décision dans l'intérêt du football national", avait expliqué à l'APS Hamid Haddadj.

Ancien président de la

FAF (janvier 2006 - février 2009) et juriste de formation, Hamid Haddadj avait été désigné à la tête de la commission de discipline de la LFP en septembre 2010.

Une vidéo panoramique pour sanctionner les joueurs fautifs et évaluer les arbitres (Ghouti)

Le président de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) Mohamed Ghouti a annoncé lundi la prochaine mise en place d'une vidéo panoramique dans certains stades du pays pour sanctionner les joueurs fautifs avec "effet rétroactif" et évaluer la prestation les arbitres.

"C'est un projet initié personnellement par le président de la Fédération algérienne (FAF) Kheireddine Zetchi. L'expérience a été déjà testée dans certaines rencontres et je pense qu'elle sera définitivement lancée d'ici à la fin de la saison ou bien lors du prochain exercice.

La vidéo panoramique permet de voir le comportement des joueurs en plein match et sanctionner les fautifs avec effet rétroactif dans le cas où l'arbitre ne voit pas l'action.

Cette technologie permet également à la CFA d'évaluer les arbitres", a indiqué à l'APS le premier responsable de la CFA. Et d'enchaîner : "Cette technologie devait être utilisée au début de la phase retour de la compétition, mais elle a été reportée".

Interrogé sur la possibilité de recourir à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) dans le championnat, Mohamed Ghouti a écarté cette idée pour l'instant en l'absence de moyens, estimant que l'Algérie "finirait un jour

par l'utiliser", d'autant qu'elle vient d'être testée une première fois en Afrique lors de la phase à élimination directe du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 disputé entre janvier et février au Maroc, avant d'être reconduite samedi lors de la Supercoupe d'Afrique des clubs entre le WA Casablanca et le TP Mazembe (1-0).

Ghouti défend les arbitres

Le président de la CFA a reconnu, par ailleurs, l'existence de fautes d'appréciation commises par certains arbitres de l'élite, dénonçant néanmoins la campagne visant le corps arbitral, à quelques journées de la fin de la saison.

"Les fautes d'arbitrage ont toujours existé, ça ne date pas d'aujourd'hui. C'est vrai qu'il y a eu des fautes d'appréciation qui ont influé sur le résultat de certains matchs, mais nous devons voir dans quelles conditions cet arbitre dirige une rencontre.

Je regrette le fait que l'homme en noir n'est pas respecté, il est parfois menacé, ce qui explique qu'il finit par commettre des erreurs", a-t-il jugé.

Les arbitres, de plus en plus contestés dans les deux Ligues 1 et 2 professionnelles, sont sujets à une

vague de contestations de la part de clubs mécontents de leurs décisions, parfois discutables.

Lors des deux dernières journées de la compétition, plusieurs clubs sont montés au créneau pour exprimer leur désarroi, tirant à boulets rouges sur l'arbitrage qu'ils accusent de "parti pris".

"Je comprends parfois leur réaction, mais ils doivent se comporter avec civisme et en tant que professionnels. Je regrette le comportement parfois à la limite du violent envers les arbitres, ce n'est pas de cette manière qu'on pourra améliorer les choses".

Ghouti n'a pas hésité à défendre les arbitres internationaux de l'élite, relevant leur mérite à diriger des rencontres sur la scène continentale alors qu'ils sont contestés au pays.

"Nos arbitres sont toujours félicités au-delà de nos frontières, dirigeant d'une main de fer plusieurs rencontres en Afrique, mais une fois chez nous, ils sont contestés et parfois récusés. Ce n'est pas normal. Nous sommes là pour sanctionner les arbitres reconnus coupables, nous n'avons aucune intention de prendre les choses à la légère. Nous serons toujours fermes, sans faire de concessions", a-t-il promis.

SANCTIONS :**Le huis clos pour le CRB Ain Fekroun et le WA Tlemcen (LFP)**

Les deux pensionnaires de la Ligue 2 Mobilis de football le CRB Ain Fekroun et le WA Tlemcen ont écopé chacun respectivement de deux et d'un match à huis clos, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP).

Le CRBAF sanctionné pour "jet de pierres de bouteilles de verre ayant en-

traîné blessure d'un joueur JSM Skikda (Nassim Oussalah, ndlr) au niveau de la tête", devra également s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars.

De son côté, la formation tlemcénienne s'est vu infliger cette sanction pour "jet de projectiles (pierres et bouteilles) et mauvaise organisation", en plus de 200.000 dinars d'amende.

Le président de l'AS Ain M'lila Cheddad Bensid est suspendu jusqu'à son audition lors de la séance du lundi 5 mars 2018, précise la LFP sur son site officiel, soulignant que le dossier du match AS Ain M'lila - ASO Chlef (2-2) reste ouvert pour "complément d'informations". Le joueur de l'ASM Oran Youcef Anouar Yacine a écopé de quatre

matchs de suspension dont deux avec sursis en plus de 40.000 dinars d'amende pour comportement antisportif envers officiels.

Enfin, Farid Mellouli (MCE Eulma) et Korbiaa Lyes (CABB Arreridj) sont suspendus deux matchs fermes en plus de 20.000 dinars d'amende pour mauvais comportement envers adversaire.

LIGUE 1 : Les réserves de Biskra sur l'attaquant du CSC Bezzaz rejetées



La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) a rejeté les réserves formulées par l'US Biskra contre l'attaquant du CS Constantine, Yacine Bezzaz, dans lesquelles elle l'avait accusé de "fraude sur l'identité et l'état civil".

"L'US Biskra n'a versé aucun document qui prouve la fraude. De ce fait, les réserves formulées contre Yacine Bezzaz sont déclarées infondées", a indiqué la CD de la LFP dans un bref communiqué, ajoutant avoir considéré la réclamation des Ziban recevable sur la forme, mais pas sur le fond.

Une décision qui permet au CS Constantine de conserver les trois points qu'il avait engrangés le week-end dernier, après sa victoire contre l'US Biskra (1-0), grâce à un but précoce de l'attaquant Mohamed-Amine Abid (5') lors du match ayant opposé ces deux équipes pour le compte de la 21e journée de Ligue 1 Mobilis.

Les Sanafir restent donc leaders du championnat avec 42 points, alors que l'USB est ex aequo avec la JS Kabylie à la 12e place avec 22 unités pour chaque club.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF (1/16 DE FINALE): Le programme des Algériens

Programme des quatre représentants algériens engagés en seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique et de la Coupe de la Confédération de football dont les matchs aller auront lieu les 6 et 7 mars : Ligue des champions :

6 mars 2018

MFM FC (NGR) - MC Alger (ALG) (horaire à déterminer) / Arbitres: Malang Diedhiou, Djibril Camara, El Hadj Malick Samba (Sénégal)

7 mars 2018

Aduana Stars FC (GHA) - ES Sétif (ALG) 15h00 / Arbitres: Denis Demebeley, Marius Donatien Tan, Bi Valere Gouhou (Côte d'Ivoire)

Coupe de la Confédération:

6 mars 2018

CR Belouizdad (ALG) - Nkana FC (ZAM) 17h00 / Arbitres: Sadok Selmi, Aymen Ismaïl, Hassen Abdelali (Tunisie)

7 mars 2018

AS Maniema Union (RDC) - USM Alger (ALG) 14h00 / Arbitres: Sabri Mohamed Fadul, Mohamed Abdellah, Ahmed Nagel (Soudan)

Les matchs retour auront lieu entre le 16 et le 18 mars.

APS

LIGUE 2 / RC RELIZANE : L'accession s'éloigne, les joueurs démobilisés

Douze joueurs seulement ont pris part à la séance de la reprise des entraînements du RC Relizane, provoquant l'ire de la direction de cette formation de Ligue 2 de football, a-t-on appris de cette dernière.

La reprise, qui s'est effectuée lundi soir, intervenait après trois jours de la contre-performance à domicile des Relizanais, tenus en échec par le MC Saïda (0-0) pour le compte de la 21e journée.

Ce nul a sérieusement éloigné le "Rapid" de la course à l'accession, d'autant que l'équipe restait sur une défaite sur le terrain de la JSM Skikda (2-0).

Deux mauvais résultats ayant coûté aux "Vert et Blanc" des places dans la course à la montée pour se retrouver à la 7e position avec 33 points, distancés de 6 unités par les co-dauphins, le MO Béjaïa et la JSM Béjaïa et 8 par le leader, l'AS Aïn M'lila, sachant que les trois premiers accèderont à l'issue de la saison en Ligue 1.

Mais à Relizane, l'on donne déjà l'impression d'avoir abandonné la course avec cette démobilité des joueurs, estime-t-on dans l'entourage du club, au moment où le président, Mohamed Hamri, menace de recourir à des mesures coercitives si les concernés ne changent pas de comportement.



Relégué en Ligue 2 la saison passée, le RCR misait énormément sur un retour rapide dans la cour des grands, sauf que l'équipe a traversé, depuis le début du championnat, beaucoup de zones de turbulences causées notamment

par une crise financière agitée.

D'ailleurs, après chaque série de bons résultats qui relançaient les coéquipiers du capitaine Mohamed Zidane dans la course à la montée, ces derniers sont stoppés dans leur élan à cause justement de ladite crise financière.

Lors de la prochaine jour-

née, programmée pour le 9 mars, les protégés de l'entraîneur Aïssa Kada rendront visite à l'ASM Oran dans un derby de l'Ouest du pays où une éventuelle défaite des Relizanais mettrait un terme à leurs derniers espoirs de revenir parmi l'élite dès la fin de cet exercice.

COUPE ARABE DES CLUBS DE FOOTBALL : Ould Ali regrette le système d'invitation adopté par l'UAF

Le ministre de la Jeunesse et des Sports El Hadi Ould Ali a regretté mardi le nouveau système d'invitation décidé par l'Union arabe de football (UAF) dans le choix des clubs devant prendre part à la Coupe arabe des clubs dans sa nouvelle formule, estimant que l'instance arabe aurait dû consulter la Fédération algérienne (FAF).

"Je regrette la décision prise par l'UAF de solliciter directement les clubs sans consulter au préalable la FAF.

Je ne suis pas contre l'idée de voir nos clubs prendre part à une telle compétition, mais la moindre des choses aurait été de passer par la FAF, cette dernière est appelée à réagir à cette question", a affirmé le premier responsable du département ministériel, en marge des journées d'études consacrées à la thématique des pelouses des terrains des stades de football, leur choix et leur entretien, au complexe Mohamed-Boudiaf (Alger).

Trente-deux (32) équipes prendront part à la deuxième édition de la Coupe arabe des clubs, avait indiqué mardi dernier l'Union arabe de football (UAF) à l'issue de la réunion de son comité exécutif à Ryadh (Arabie Saoudite).

L'USM Bel-Abbès, quatrième au classement de la Ligue 1 la saison passée, a été désignée par la Fédération algérienne de football pour représenter l'Algérie, alors que l'USM Alger et l'ES Sétif auraient été invitées par l'UAF pour participer à ce tournoi qui devrait avoir lieu au Maroc.

"L'USMBA a été désignée par la FAF, alors que l'UAF a choisi deux autres clubs.

Nous sommes vraiment devant une situation encore plus regrettable (...), a poursuivi Ould Ali.

Dans un premier temps, c'est l'ES Sétif, championne d'Algérie en titre et le CR Belouizdad, vainqueur de la Coupe



d'Algérie, qui allaient participer à cette épreuve, prévue en juillet prochain, sauf que la FAF a décidé qu'aucun club ne prendra part à deux compétitions inter-

nationales lors d'une même saison, les Sétifiens étant engagés en Ligue des champions africaine et le Chabab en Coupe de la Confédération.

COUPE ARABE DES CLUBS (2018-2019): L'ES Tunis et l'Etoile du Sahel représenteront la Tunisie

L'Espérance sportive de Tunis et l'Etoile du Sahel seront les deux représentants tunisiens à la Coupe arabe des clubs 2018-2019, a annoncé la Fédération tunisienne de football sur son site officiel.

Le comité exécutif de l'Union arabe de football, réuni le 20 janvier dernier à Ryadh (Arabie saoudite), a décidé d'augmenter le nombre des clubs participant à 32 à partir de la prochaine édition et d'accorder ainsi à la Tunisie un second billet. La compétition, qui débutera en août 2018 et s'achèvera en avril 2019,

se jouera selon la formule des matches aller et retour avec élimination directe.

Voici les dates de la prochaine Coupe arabe des clubs 2018-2019 :

Les 8-9-10-11-12 août 2018
Les 27-28-29 septembre 2018
Les 28-29-30-31 octobre 2018
Les 6-7-8 et 27-28-29 novembre 2018
Les 4-5-6 et 18-19-20 décembre 2018
Les 14-15-16 et 26-27 février 2019
Les 28-29-30 mars 2019
Les 14-15-16 et 28-29 avril 2019.

MAHREZ A PRIS LA PAROLE

Les dernières semaines ont été particulièrement tendues du côté de Leicester. Abattu après son transfert avorté à Manchester City, Riyad Mahrez a séché plusieurs séances d'entraînement avant de revenir à de meilleurs sentiments. Coéquipier de l'Algérie, Jamie Vardy a raconté que l'ancien Havrais a ensuite pris la parole devant le groupe pour crever l'abcès.



Carrasco explique son choix étonnant

Les milieux belge Yannick Carrasco et argentin Nico Gaitan quittent l'Atletico Madrid pour la Chine et plus précisément le Dalian Yifang.

De Monaco à la Chine en passant par l'Atletico Madrid, telle est la trajectoire inattendue empruntée par Yannick Carrasco. Les Colchoneros ont confirmé lundi soir le transfert du milieu de terrain offensif, ainsi que celui de Nicolas Gaitan, vers le Dalian Yifang, promu en première division chinoise. Le milieu gauche argentin de 30 ans était arrivé de Benfica en 2016 contre 25 millions d'euros, il est cédé contre 18 millions d'euros. De son côté, l'international belge, débarqué du Rocher en 2015 pour 20 millions d'euros, devrait rapporter 30 millions d'euros à l'Atletico. Une somme sur laquelle Monaco devrait hériter de 7,5 millions d'euros correspondant à ses 25% de droits à la revente négociés lors du départ du joueur. Yannick Carrasco (24 ans) a expliqué pourquoi il a choisi de quitter la Liga pour l'Empire du Milieu.

« J'ai décidé de quitter l'Atletico pour démarrer une nouvelle aventure avec le Dalian Yifang. Le projet sportif du groupe Wanda, partenaire de l'Atletico, m'a convaincu. C'est ce qui a motivé ma décision », a-t-il affirmé. « Le championnat chinois est en plein essor, les conditions de travail y sont excellentes, les infrastructures sont modernes et le niveau de jeu s'améliore saison après saison. Au même titre que Hulk, Lavezzi, Capello et bien sûr mon ami Witsel, je vais contribuer au développement du football dans un pays passionné de sport », a-t-il poursuivi.

LUKAKU VEUT ÊTRE RECONNU

Manchester United a frappé un grand coup dimanche en s'imposant face à Chelsea.

Contre ce concurrent direct, les Red Devils ont su renverser la vapeur après avoir été menés au score, suite à l'ouverture de Willian. C'est Romelu Lukaku, auteur d'un doublé qui a remis les siens sur les rails, puis leur a offert la victoire, et la deuxième place au classement.

Interrogé par le site officiel de son club, l'attaquant en a profité pour réaffirmer sa valeur, et demandé un peu plus de considération. « Tu attends un peu plus de respect mais c'est comme ça. » confie le Belge. « J'ai commencé à jouer quand j'avais seize ans. Année après année, les gens s'attendent à ce que je marque vingt buts. Je le fais depuis dix ans régulièrement donc je pense que j'ai prouvé ma valeur. »

Depuis son arrivée à United, Lukaku en est déjà à 22 pions, toute compétitions confondues.

Agüero réduit à néant les espoirs parisiens

L'attaquant argentin de Manchester City Sergio Agüero mise très clairement sur le Real Madrid lors des 8es de finale de la Ligue des champions contre le PSG.

Battu à l'aller par le Real Madrid (3-1), le PSG devra réaliser un petit exploit le 6 mars pour passer en quarts de finale de la Ligue des champions. Sergio Agüero pense d'ores et déjà que les chances du club de la capitale sont ruinées ! « Je pense que Madrid pas-

sera. Ils ont deux buts d'avance et ils se procurent toujours des occasions en déplacement, a affirmé l'attaquant argentin de Manchester City sur la Cadena COPE. Si le Real marque, l'éliminatoire est bouclée. Madrid a beaucoup d'expérience en Champions League et passera tranquillement. » Et dire que « El Kun » a lancé cette affirmation avant même de connaître l'état de santé de Neymar...

Subotic se montre conquérant

Ancien défenseur du Borussia

Dortmund, Neven Subotic a l'expérience des chocs puisqu'il en a disputé contre le Bayern Munich, entre autres. Dimanche (17h), le défenseur central de l'ASSE goûtera à son premier derby face à Lyon. Et il compte bien s'en servir pour le reste de la saison : « C'est une responsabilité supplémentaire pour nous, les joueurs. C'est à nous de rétablir l'équilibre entre les attentes des supporters et celles du club. Elles ont été trop éloignées dans la première partie de saison. À nous d'inverser la tendance à travers le derby mais les autres matches qui viennent aussi (...) Ce qui compte, c'est l'état de combat, le cœur que l'on met à l'ouvrage. J'ai compris l'importance du derby, les ondes qu'il transmet lors de la visite du Musée », a-t-il confié dans les colonnes du Progrès.



ALGÉRIE - DANEMARK

Visite d'une délégation d'hommes d'affaires danois en mars à Alger

Une délégation d'hommes d'affaires danois effectuera une visite à Alger en début mars, a indiqué hier l'ambassadeur du Danemark, Julie Elisabeth Pruzan Jirgensen, lors d'un entretien qu'elle a eu avec le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi. La visite de ces hommes d'affaires en Algérie permettra d'examiner les opportunités de partenariat entre l'Algérie et le Danemark, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie et des Mines. Lors de cette audience accordée par M. Yousfi à Mme Pruzan Jirgensen, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, ainsi que l'échange d'expériences et d'expertise entre les deux pays, notamment dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, a précisé la même source. A cette occasion, le ministre a souligné l'intérêt de l'Algérie à accroître et à diversifier le partenariat bilatéral avec le Danemark.

ALGÉRIE - KENYA

Benmeradi examine avec l'ambassadeur du Kenya à Alger la coopération bilatérale

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi a reçu lundi à Alger l'ambassadeur du Kenya Lemoshira Richard Moi, avec lequel il a examiné plusieurs questions économiques d'intérêt commun, a indiqué le ministère dans un communiqué. Lors de cette audience, M. Benmeradi a mis en exergue les défis économiques relevés par l'Algérie pour promouvoir l'économie nationale, rappelant les priorités du Gouvernement à l'heure actuelle, à savoir la consolidation et la diversification de l'économie ainsi que l'augmentation des exportations hors hydrocarbures. Le ministre a souhaité voir ouvrir davantage de marchés africains aux différents produits algériens, notamment après l'expérience de nombre d'entreprises algériennes particulièrement dans le domaine de l'électroménager en attendant la généralisation de l'exportation à d'autres produits, ajoute la même source. De son côté, l'ambassadeur du Kenya a salué "les relations historiques unissant les deux pays", soulignant la disposition de son pays "à un réel partenariat dans le cadre de la politique économique adoptée par l'Algérie".

Il a exprimé également la volonté de son pays à asseoir "la base d'un partenariat fructueux" avec l'Algérie dans plusieurs domaines, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - TURQUIE

Le Président Bouteflika s'entretient avec son homologue turc

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu mardi à Alger avec son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, en visite officielle en Algérie.

L'entretien a eu lieu en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et du ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi.

M. Erdogan a entamé lundi une visite officielle de trois jours en Algérie à l'invitation du Président Bouteflika.



ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

Le Président Bouteflika félicite son homologue sahraoui à l'occasion du 42^e anniversaire de la création de la RASD

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président sahraoui Ibrahim Ghali à l'occasion du 42^e anniversaire de la création de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), dans lequel il lui a réitéré "le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause du peuple sahraoui et à son droit à l'autodétermination".

"Il m'est agréable, au moment où la République arabe sahraouie démocratique célèbre le 42^e anniversaire de sa création, de vous présenter ainsi qu'au peuple sahraoui frère, au nom du peuple, du gouvernement algérien et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations ainsi que

mes vœux de santé et bien-être pour vous même, de progrès et de prospérité pour votre peuple vaillant", a écrit le président Bouteflika dans son message.

Cet heureux événement est "l'occasion d'évoquer les réalisations accomplies et les acquis de la République arabe sahraouie démocratique sur les plans interne et international, grâce à la volonté de son peuple vaillant et à la clairvoyance de ses dirigeants déterminés à consentir tous les sacrifices pour la réalisation du droit légitime des Sahraouis à l'autodétermination", a ajouté le chef de l'Etat. "Je saisis cette occasion pour vous féliciter ainsi que tout le peuple sahraoui, en vous réitérant le soutien in-

défectible de l'Algérie à votre cause juste et au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Union africaine. Je tiens par ailleurs à vous exprimer ma satisfaction quant à la qualité des relations algéro-sahraouies qu'il faut renforcer et consolider ensemble au service des aspirations de nos deux peuples au progrès et à la sécurité", a ajouté le chef de l'Etat. "Tout en priant Dieu de vous assister dans votre parcours héroïque, je vous prie M. le Président et cher frère d'accepter l'expression de ma considération et de mon estime", a conclu Président Bouteflika.

ALGÉRIE - DOMINIQUE

Le Président Bouteflika adresse un message de félicitations à son homologue dominicain à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue dominicain, Danilo Medina Sanchez, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a fait part de sa volonté d'œuvrer

à la promotion de la coopération bilatérale entre les deux pays.

"La célébration par votre pays de sa fête nationale m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel,

nos chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple ami de la République dominicaine", a écrit le président Bouteflika dans son message. "Je saisis cette heureuse

occasion pour vous faire part de ma volonté d'œuvrer, avec vous, au développement des liens d'amitié qui unissent nos deux pays et à la promotion de la coopération bilatérale entre nos deux peuples", a ajouté le chef de l'Etat.

POLICE - AFRIPOL - EUROPOL

Le général-major Hamel plaide pour un partenariat opérationnel et fort entre Afripol et Europol

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) et président du Mécanisme de Coopération policière africaine (Afripol), le général-major Abdelghani Hamel, a plaidé lundi à Alger, pour un partenariat opérationnel et fort entre ce mécanisme continental et Europol. S'exprimant à l'issue de ses entretiens avec le Directeur exécutif d'Europol, Rob Wainwright, au siège de la DGSN, le Général-major a précisé, dans une déclaration à la presse, que la visite de ce dernier à Alger, s'inscrit dans le cadre de la consultation sécuritaire sur diverses questions, notamment la criminalité transfrontalière, afin d'établir un partenariat

opérationnel entre Afripol et Europol. Précisant que les discussions ont porté sur tout ce qui concerne les continents africain et européen, notant que cette visite coïncide avec la rencontre co-organisée inhérente à la cybercriminalité. Tout en souhaitant la même collaboration entre les deux institutions, l'hôte de la DGSN a espéré, de son côté, l'approfondissement "de la coopération entre l'Europol et l'Algérie, d'une part et avec les autres Etats africains, d'autre part, à travers la nouvelle structure que représente Afripol. Revenant sur le contenu des échanges qu'il a eus avec le Général-major, M. Hamel, M. Wain-

right a indiqué qu'il a été question des changements qui bouleversent actuellement un monde devenu plus dangereux et caractérisé par des connexions entre le terrorisme, les différentes formes de criminalité et l'immigration clandestine. Autant de fléaux, selon lui, qui affectent l'Europe mais aussi l'Afrique, dont l'Algérie, et qui interpellent la responsabilité des deux institutions pour y faire face, à travers le renforcement des voies légales de la coopération, appelée à se développer dans le futur. Tout en ajoutant que les deux parties ont évoqué l'échange d'expertises entre Afripol et Europol, le Directeur exécutif de

cette dernière s'est dit impressionné par le programme de modernisation de la police algérienne et par son niveau élevé. Après s'être rendue au siège de la DGSN, la délégation d'Europol a effectué une visite au siège d'Afripol où des explications sur son fonctionnement et les moyens modernes mis à la disposition de ce mécanisme, avant d'achever sa tournée par la visite du Centre de Commandement et de Contrôle (CCC) relevant de la DGSN. Au terme de cette audience, la DGSN a rendu public un communiqué dans lequel elle a précisé que les deux parties ont convenu de la mise en place des bases d'une

coopération régionale forte entre l'Algérie et Europol, à travers notamment le mécanisme d'Afripol et ce, pour une vision globale des défis actuels. A ce propos, est-il ajouté, l'accent a été mis par le Général-major, Abdelghani Hamel, sur le bond géant réalisé par la police algérienne dans le domaine de la coopération régionale et internationale, affirmant que celle-ci est devenue leader en matière de modernisation et d'utilisation des nouvelles technologies et des nouvelles techniques innovantes et est disposée, de ce fait, à mettre son expérience au service de la communauté internationale.